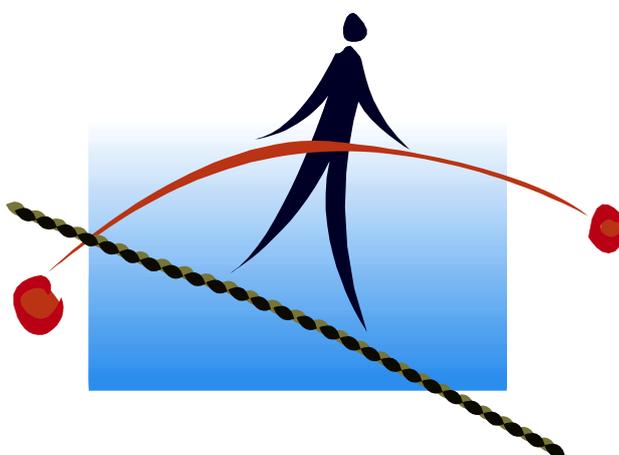


Association LA PASSERELLE



RAPPORT D'ACTIVITE 2017

CSAPA

Centre de Soins, d'Accueil et de Prévention en Addictologie

CAARUD « L'Agora »

Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues

PAEJ « Le Lieu-Dit »

Point d'Accueil Ecoute Jeunes

Table des matières

L'ASSOCIATION	5
I. Composition du Conseil d'Administration	6
II. Composition de l'équipe par service au 31/12/2017	7
III. Organigramme de l'association	8
IV. Une année 2017 qui ne manque pas de défis !	9
1. Des défis institutionnels et fédératifs... ..	9
2. ... aux défis de l'action	10
3. ... et aux défis institutionnels	10
LE CSAPA	12
I. <i>Présentation</i>	13
4. Les services et horaires.....	13
II. Le CSAPA « Adultes »	14
1. La réduction des risques au CSAPA.....	14
2. Ce qu'on peut retenir de l'activité en chiffres – CSAPA	17
III. Activité Spécifique Jeunes Consommateurs	20
1. File Active	21
2. Produits consommés.....	21
IV. Activité Spécifique Service Prévention	22
1. Les actions partenariales sur le territoire.....	22
2. Le travail en lien avec le milieu scolaire	24
3. Le développement des compétences psycho-sociales hors milieu scolaire	25
V. Pour conclure.....	26
LE CAARUD « l'Agora »	27
VI. Ce qu'on peut retenir de l'activité – CAARUD.....	30
1. File active et répartition des sexes.....	30
2. Actes	30
3. Distribution de matériel de réduction des risques et des dommages	31
4. Pour résumer.....	32
LES ACT	33
I. Educatrice en ACT : entre pathologie chronique et relation éducative	34
II. Ce qu'on peut retenir de l'activité – ACT	36
1. File active, taux d'occupation et traitement des candidatures.....	36
2. Candidatures.....	36
3. Les actes.....	37

4. Pour résumer	38
LE PAEJ « Le Lieu-Dit »	39
I. Présentation du Point Accueil Ecoute Jeunes et Parents.....	40
1. Historique.....	40
2. Les missions du Point Accueil Ecoute Jeunes	44
3. Articulation entre approche collective et/ou individuelle.....	44
II. Activité annuelle de la structure.....	47
1. Caractéristiques détaillées des jeunes accueillis au PAEJ	49
2. Accueil individuel par le Moniteur Educateur	52
3. PROJET SPORT	58
4. Les suivis individuels des psychologues en chiffres.....	59
5. Accueil des familles.....	65
Annexe : inventaire et bilans des actions de prévention.	67
I. Le travail en lien avec les établissements scolaires du territoire de Val de Reuil.....	I
1. Les écoles primaires.....	I
2. Les quatre collèges : PMF, Alphonse Allais, Montaigne et Langlois	II
3. Le lycée Marc Bloch	IV
II. Travail auprès des établissements du territoire elbeuvien.....	V
1. Le lien avec les écoles primaires d'Elbeuf.....	V
3. Le partenariat avec le lycée Ferdinand Buisson.....	IX
III. L'été sous le signe du sport et de la culture	X
1. L'Eté jeunes et Seine d'Eté.....	X
IV. Le travail de partenariat et les actions de formation et ou de sensibilisation.....	XII
V. Groupe prévention Haut-Normand	XIII
VI. Les actions en partenariat avec l'Atelier Santé Ville du territoire elbeuvien	XIV
1. Le forum santé.....	XIV
2. Les groupes de travail et de réflexion à thème.....	XIV
3. Le travail avec l'association Anim'Elbeuf et l'APRE	XV
4. Auprès des jeunes des dispositifs Garantie Jeunes (GJ) d'Elbeuf et du Contrat d'Accès à la Qualification (CAQ) de l'association Ensemble vers l'insertion.....	XVIII
VII. Auprès des jeunes volontaires de l'EPIDE, Val de Reuil.....	XIX
VIII. Le partenariat avec la Passerelle : une approche individuelle et collective autour de la question des conduites addictives.....	XX

L'ASSOCIATION

I. Composition du Conseil d'Administration

- Président : Dr J.P. DESECHALLIERS.
- Vice-Présidente : Dr Maud BRUNG-LEFEBVRE
- Secrétaire : Dr Maud BRUNG-LEFEBVRE
- Trésorier : Mme Brigitte BOIVIN
- Membres : Mme Marie-Claire LOISEAU
- : Mme Lydie MEYER
- : M. Ahmed RAMDANE
- : Mme Karine BENDJBARA-BLAIS
- : M. Albert LANNES
- : Mme Véronique JEANNE-TELLIER
- : Mme Stéphanie LENOIR-BALDACCHINO

Le Conseil d'Administration s'est réuni les : **30 janvier et 20 avril et 26 octobre 2017.**

L'Assemblée Générale a eu lieu : **le 22 mai 2017.**

L'association est membre de :

- **la Fédération Addiction** et est déléguée régionale de Haute-Normandie
- **Nexem** : *Syndicat d'Employeurs associatifs du secteur Action sociale et Santé.*
- **L'URIOPSS** : *Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux*
- **SAFE** : *Association intervenant dans le champ de la Réduction des Risques.*
- **la Fédération Santé-Habitat**
- **l'EREN (Espace de Réflexion Ethique de Normandie)**

L'Association a une convention avec :

- **La Métropole de Rouen**
- **L'Association ASAE**
- **ASECJ**
- **L'Hôpital des Feugrais**
- **L'EPIDE (Etablissement Public Pour l'Insertion et Dans l'Emploi)**

Les agréments :

L'association est agréée pour intervenir au sein des établissements de l'Education Nationale

II. Composition de l'équipe par service au 31/12/2017

Accueil, suivis psycho et socio-éducatifs et réduction des risques

M. Matthieu PANEL – Moniteur-éducateur CAARUD
Mme Charline DEMARAIS – Educatrice Spécialisée CAARUD
Mme Angèle HERMIER – Educatrice Spécialisée - CAARUD
Mme Rahima KACI – Educatrice Spécialisée – CSAPA et CAARUD et ACT
Mme Hélène SAUDRAY- Educatrice Spécialisée – CSAPA et CAARUD et ACT
M. Michel LEPINE - Psychologue – CSAPA, PAEJ et ACT
Mme Pauline JAY – Psychologue – CSAPA (Consultations Jeunes Consommateurs)
Mme Kathy JAROU – Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale – CAARUD et ACT
Mme Marion GOAZIOU – Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale – CAARUD et ACT
M. Ahmed BIDAR – Moniteur-éducateur- PAEJ

Unité Médicale

Mme Karine GALLOT – Infirmière – CSAPA et CAARUD
Mme Hélène ROUSSEL – Infirmière – CSAPA et ACT
Dr Céline GUENA – Médecin Addictologue – CSAPA et ACT

Responsable médical

Dr Céline GUENA – Médecin Addictologue – CSAPA et ACT

Equipe Administrative et technique

Mme Nelly FARIDIALA – Agent de bureau
Mme Claudia CLEMENT – Comptable
M. Jean-Claude LANGLOIS – Agent d'entretien

Equipe de Prévention, Formation et Intervention Précoce

Mme Julie ROUCOU – Coordinatrice – Service Prévention-Formation du CSAPA
Mme Marie-Eugénie SAGNA - Service Prévention-Formation du CSAPA

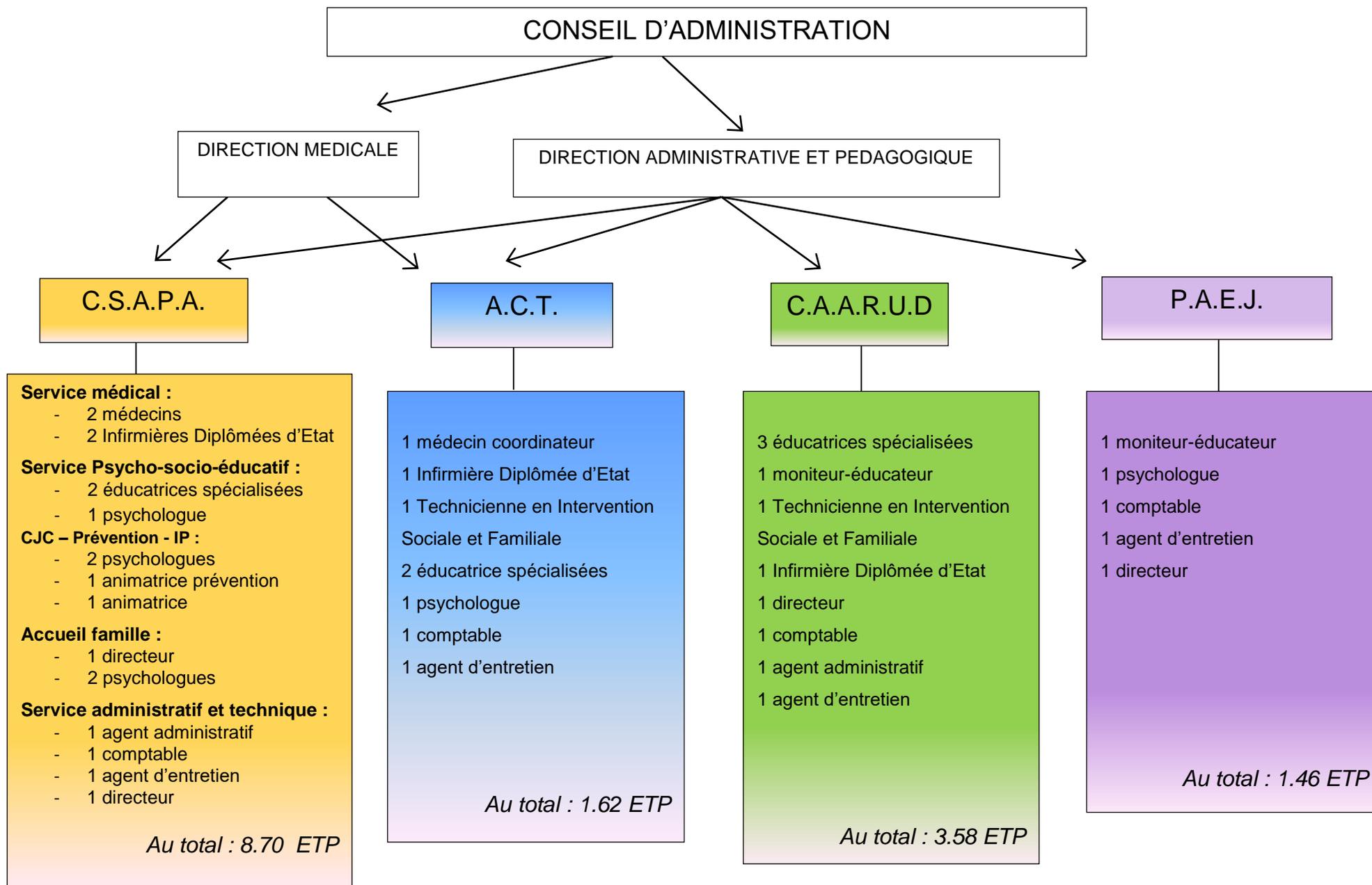
Analyse des Pratiques Professionnelles

M. Patrick FOUILLAND

Direction administrative et pédagogique

M. David SAINT VINCENT

III. Organigramme de l'association



IV. Une année 2017 qui ne manque pas de défis !

1. Des défis institutionnels et fédératifs...

S'il était encore besoin de le démontrer, les addictions tiennent une place toujours plus importante dans le débat public :

- La consommation de tabac est devenu un objectif important des politiques publiques françaises : tout un ensemble d'initiatives concourt à favoriser la diminution du tabagisme, notamment avec la mise en œuvre du moi(s) sans tabac depuis fin 2016 ;
- Les expériences de légalisation du cannabis en Uruguay et aux Etats-Unis (Colorado, puis état de Washington, suivi bientôt par d'autres), engagées depuis quelques années nous permettent d'avoir des premiers éléments objectivés sur les leviers qu'ils dégagent, mais également sur leurs conséquences en terme de santé publique. Ces expériences nous donnent à espérer des politiques publiques alternatives dans le traitement des addictions, où une politique publique uniquement centrée sur la répression a largement démontré son inefficacité, mais aussi son coût astronomique (La France en est un bon exemple, puisqu'elle détient le triste de record d'Europe de consommateurs réguliers de cannabis, tout en étant dotée d'une des législations les plus répressive de la communauté).
- L'inquiétude grandissante des parents sur ce qu'ils qualifient de « cyberaddiction » (et que nous appelons plus volontiers les usages d'écrans), est un sujet sur lequel les acteurs de l'addictologie sont régulièrement convoqués. Nous y voyons un enjeu important qui occupe particulièrement les professionnels de la prévention et des consultations jeunes consommateurs, non pas que le constat soit alarmant, mais cette inquiétude grandissante mérite que nous soyons une force de proposition consistante pour aider famille et jeune en situation de vulnérabilité.

Ces questions très actuelles posent nécessairement la question des régulations que nous avons à inventer et des réponses auxquelles nous pouvons contribuer. Afin de réduire l'attractivité des drogues licites ou illicites, nous devons proposer des actions intégrées de Prévention, de soin et de réduction des risques adaptés au besoin de nos territoires. C'est à ce titre que l'association La Passerelle, en tant que déléguée régionale de la Fédération Addiction a organisé avec l'ensemble des adhérents normands les journées nationales au Havre les 8 et 9 juin 2017 avec pour thèmes « Addictions : des régulations des uns, dérégulations des autres ».

L'enjeu de ces réflexions n'est pas qu'intellectuel ou dans une vision par trop macroscopique. Elles interviennent dans le contexte de l'élaboration des programmes nationaux et régionaux de

santé qui détermineront les politiques de santé au moins pour les cinq années à venir. La Passerelle, par son engagement de longue date et l'expertise qu'elle a pu développer au fil des années, prend pleinement sa part dans ces travaux.

2. ... aux défis de l'action

La qualité du travail réalisé par La Passerelle et les structures en addictologie ne doit cependant pas masquer la nécessité de développer et d'améliorer encore notre offre :

Il serait présomptueux de présenter l'association comme un navire, voguant sur une mer calme !

Cette année a été l'occasion de diverses fortunes qui nous rappellent que l'engagement de l'association est avant tout à évaluer dans la conduite de nos actions au quotidien : l'association est dans un contexte de développement important pour lequel il ne faut pas négliger les efforts de structuration : 2017 a vu la création et la consolidation d'un service de prévention formation au sein du CSAPA, la consolidation d'une équipe plus consistante au CAARUD et le soutien de l'équipe des Consultations Jeunes Consommateurs.... La Passerelle est donc toujours dans un contexte de mutation forte qu'il convient d'accompagner comme il se doit.

Parmi les défis les plus importants, nous avons eu à poursuivre un travail en volume et en qualité, tout en opérant ces mutations... et elles ont été nombreuses : modification des effectifs au sein de l'équipe médicale (et on sait les difficultés de recruter un médecin dans le contexte actuel de démographie médicale), poursuite de la structuration d'un CAARUD comme établissement autonome... les obstacles à un fonctionnement paisible ont donc été nombreux. Néanmoins, (vous aurez l'occasion de constater par les bilans de l'activité de l'année), le service à la population a été rendu avec une constance et une application qu'on ne peut que saluer.

3. ... et aux défis institutionnels

Les défis et les obstacles ont été nombreux pour notre champ d'intervention en général et pour la Passerelle en particulier. C'est donc bien sur ces deux aspects que nous poursuivons cet engagement, tant au service de la population générale que des personnes les plus vulnérables, que ce soit par leur consommation de drogue, par les comportements à risques des adolescents et de leur famille qui peuvent les fragiliser.

Nous continuons donc notre chemin de développement en articulant nos actions, en accord avec les politiques publiques :

- En améliorant notre visibilité par la création à venir d'un site internet.
- En déployant un Pôle de Prévention Compétent en Addictologie sur le territoire de premier recours d'Elbeuf-Louviers-Val de Reuil, destiné à coordonner les actions de prévention et d'intervention précoce.
- En poursuivant une structuration de notre développement interne, notamment par la réactualisation de nos projets d'établissements et de services.
- En adaptant sans cesse nos actions aux besoins, présents et à venir, pour répondre au mieux aux besoins d'accompagnement de prévention et de soin, comme en témoignent les projets liés à la vape (cigarette électronique) ou en achevant notre projet de programme d'Education Thérapeutique du Patient.

C'est fort de ce dynamisme associatif et d'équipe ayant toujours à cœur de soutenir les personnes en s'appuyant sur leurs compétences, leurs savoir-faire et potentialités, que nous sommes résolus à avancer ensemble, pour tous.

David SAINT VINCENT, Directeur.

LE CSAPA

**(CENTRE DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE
PREVENTION EN ADDICTOLOGIE)**

I. *Présentation*

4. *Les services et horaires*

Service médico-psycho-social « adultes »

Accompagnement Médical : délivrance et prescriptions des traitements de substitution, accompagnement somatique des usagers.

Accompagnement socio-éducatif : orientation et soutien à l'accès aux droits, soutien à l'autonomie sociale et financière.

Accompagnement psychologique : soutien et soin psychique aux usagers, ainsi qu'à leur famille et entourage.

Horaires

Du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30 et
de 14h à 18h

Consultations Jeunes Consommateurs « le Débrief' »

Rencontres des jeunes et de leur famille dès les premières consommations

Soutien à l'évaluation des consommations de produits psychoactifs.

Mise en œuvre de l'intervention précoce en lien étroit avec le service Prévention Formation.

Horaires

Lundi 9h-17h
Mardi 11h-20h
Mercredi 9h-17h
Jeudi 9h30-12h30
14h-17h

Service Prévention Formation

Coordination et mise en place d'actions de prévention et de formation en addictologie sur le territoire d'intervention.

Mise en œuvre des axes prioritaires de prévention sur le territoire (contractualisation ARS).

Mise en œuvre de l'intervention précoce en lien étroit avec les consultations Jeunes Consommateurs.

Horaires

Du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30
et de 14h à 18h

II. Le CSAPA « Adultes »

1. La réduction des risques au CSAPA

On a rarement traité directement de la réduction des risques dans la partie CSAPA du rapport d'activité, on la laissait plus systématiquement au CAARUD. Pourtant c'est bien une mission des CSAPA.

Si on lit bien, elle est abordée de manière transversale dans chaque article comme elle l'est pratiquée au sein de notre structure.

La formule réduction des risques est connue et pourtant on ne distingue pas toujours dans quelle mesure elle peut être appliquée. Je m'appuis alors sur les recommandations de l'ANESM sur les bonnes pratiques professionnelles publiées en octobre 2017 pour en appréhender les grandes lignes.

La consommation de substances psychoactives licites ou illicites comporte des risques et peut provoquer des dommages sur la santé somatique, la santé mentale et/ou l'insertion sociale.

« La réduction des risques constitue une démarche de santé publique en faveur de la garantie des droits humains fondamentaux de respect de la personne humaine et de la dignité humaine en toutes circonstances, de protection des personnes en situation de vulnérabilité et d'accès au meilleur état de santé possible ».

En France, la politique de réduction des risques et des dommages est définie par l'État (*code de la santé publique*). Cela consiste certes à distribuer du matériel de consommation à moindre risque mais pas uniquement ; cette action est associée à la communication d'informations et de conseils dans le but de limiter la transmission des infections et les autres complications sanitaires ainsi qu'à l'orientation vers des services favorisant un parcours de santé adapté et individualisé. Nous avons également un rôle de participation à la veille sanitaire et sociale.

Historiquement le CSAPA (anciennement CSST) et le CAARUD étaient mutualisés autant du fait des locaux que des professionnels. Des valeurs communes ont évidemment été portées par les équipes. On parlait souvent de "changement de casquettes" pour les professionnels exerçant sur les deux services; si la demande du public était en apparence différente le positionnement des professionnels restait (et l'est toujours aujourd'hui) finalement quasiment le même : l'objectif est

"prendre soin de". Non pas dans le sens que des soignants transmettent « la bonne manière de faire » mais plutôt dans l'idée d'être accueillant, à l'écoute, non jugeant. Prendre soin de quelqu'un c'est être attentif à l'autre et favoriser le fait que la personne soit assez attentive à elle-même.

La dissociation des locaux et progressivement des équipes n'a pas modifié l'accompagnement vers le soin dont la réduction des risques est un support non négligeable.

Du matériel et des flyers sont à disposition dans chaque bureau (même dans l'espace de délivrance des traitements) et dans certains espaces de passage du CSAPA. Des affichages entre autre sur les alertes sanitaires sont mis en évidence en salle d'attente. Des flyers ou autre type d'informations sont visibles. Conscients que des consommations se font parfois au sein des locaux, il s'agit alors d'être à minima un lieu sécurisé/sécurisant. Un récupérateur de seringues et une tablette (type table à langer) ont été installés dans les WC au CAARUD et au CSAPA. Les échanges informels, parfois collectifs, en salle d'attente permettent également d'aborder facilement/sans retenues particulières, les produits en circulation, les modes de consommations et éventuellement les risques associés.

Faire de la réduction des risques c'est également s'adapter aux évolutions de nos publics. Si la porte d'entrée au CSAPA reste majoritairement encore les consommations d'héroïne devenues problématiques pour la personne, nous constatons des consommations régulièrement associées et maintenues pendant les soins. Alcool, cocaïne, tabac et cannabis font souvent partis du quotidien des patients du CSAPA. Ces consommations ne sont pas nécessairement vécues comme problématiques pour ces derniers, l'arrêt n'est pas nécessairement l'objectif à atteindre.

Entre autre, depuis environ deux ans, les consommations de cocaïne basées se sont particulièrement développées. Nous le constatons justement avec le matériel transmis aux usagers, support aux échanges. Les messages de réduction des risques associés sont donc nouveaux.

Les professionnels se forment progressivement à travers des lectures, des échanges avec d'autres équipes confrontées à ce même constat et surtout auprès des usagers eux-mêmes.

Ces derniers ont une expertise que nous n'avons pas et ils touchent un public que nous ne voyons pas. Il s'agit alors de valoriser cela et de les soutenir pour transmettre les messages de réduction des risques adaptés. En terme médico-social, on parle d'accompagnement par les pairs. L'équipe voit de plus en plus l'intérêt de développer cette méthode. Nous travaillons donc dans un premier temps à repérer les usagers sensibles à ces questions. Certains se sont déjà attribués ce rôle

sans s'en rendre nécessairement compte notamment en distribuant massivement du matériel de consommation. Notre soutien devrait favoriser alors de prendre soin des autres, de soi...

Nous développons également de nouvelles actions au sein du CSAPA. Lors du mois sans tabac, nous avons mené une action de prévention tabac dans la salle d'attente. Elle a été menée de manière transversale avec les collègues du CSAPA, du service de prévention et du CARRUD. Suite au « succès » de cette action, nous allons la réitérer en 2018 ; les thématiques prévues sont tabac/cannabis, cocaïne, hépatite C.

Prévention, soin, réduction des risques et des dommages autant de missions qui méritent une réflexion et une adaptation permanentes des équipes.

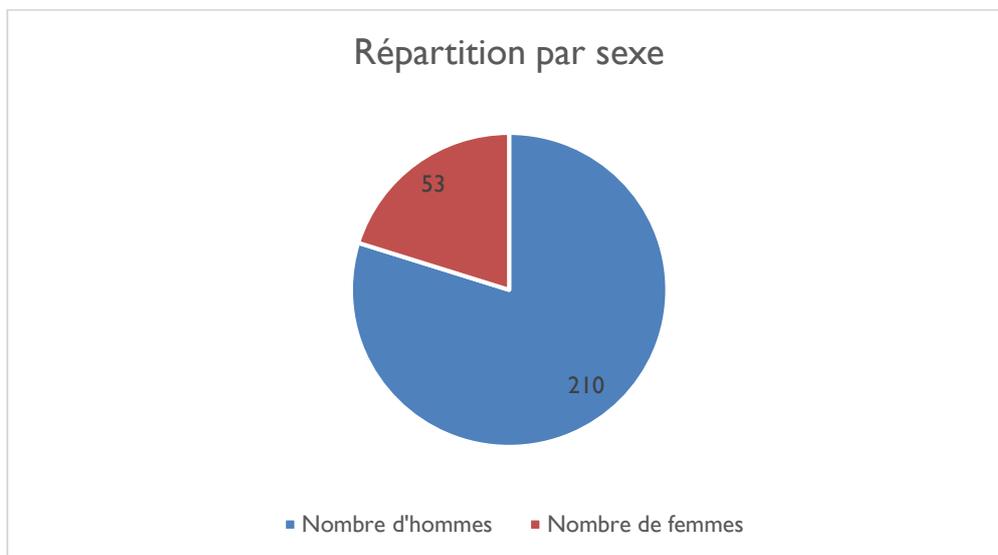
Hélène SAUDRAY, éducatrice spécialisée.

2. Ce qu'on peut retenir de l'activité en chiffres – CSAPA

2.1. File active et répartition des sexes

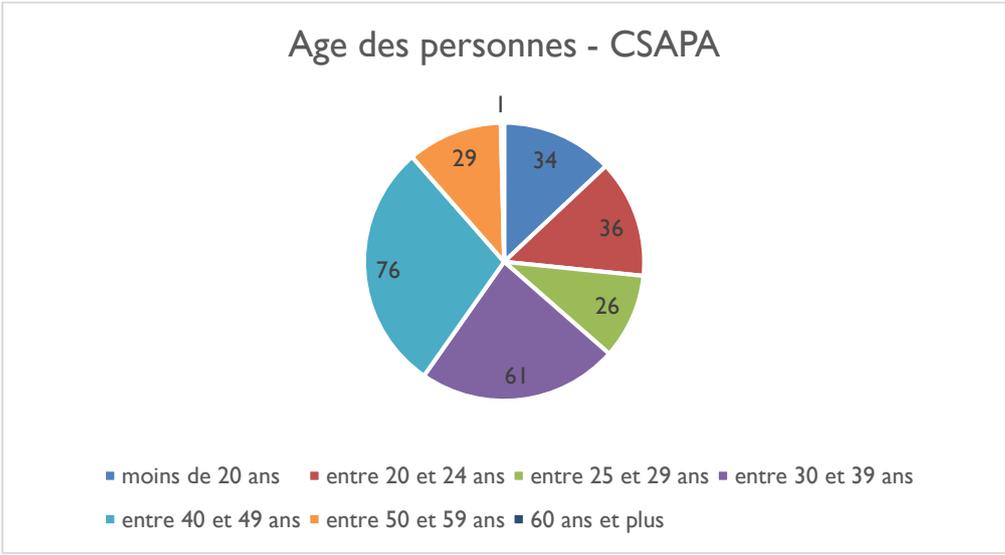
La file active des personnes reçues dans le cadre du CSAPA, tous services confondus est de 263 personnes. Malgré les mouvements importants de personnel, le volume d'activité est donc en augmentation et ce depuis de nombreuses années. 97 nouvelles personnes ont été accueillies en 2017, qui indiquent que le CSAPA est bien identifié sur le territoire.

La proportion de femmes accueillies au sein du centre est proportionnellement moindre puisqu'elle ne représente plus que 20% de la file active (au lieu de 26% l'année précédente).



2.2. Ages

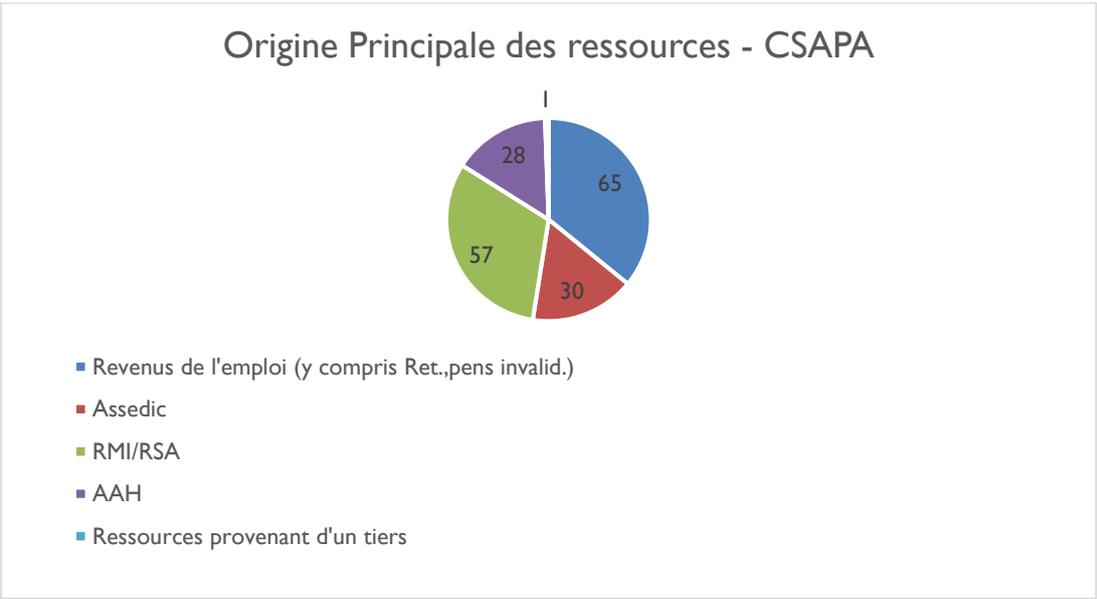
A l'instar de 2016, cette année indique que la population reçue est plutôt jeune : si on fait abstraction de la surreprésentation des moins de 20 ans (reçu essentiellement au sein des consultations jeunes consommateurs) et des 40-49 ans qui sont le public « classique » des CSAPA, la proportion des 30-39 ans est quasiment identique en nombre. Ce rajeunissement montre que la prise en compte des addictions se fait désormais plus tôt au cours de la vie des personnes que nous accueillons. Elle modifie également grandement les modalités de prise en charge, vu que les soins interviennent plus tôt dans le parcours de vie : Les soins spécialisés n'interviennent plus comme dernier recours une fois que toutes les autres solutions ont été épuisées, mais comme une ressource dont on peut se saisir à n'importe quel moment de son itinéraire de consommation.



2.3. Conditions socio-économiques

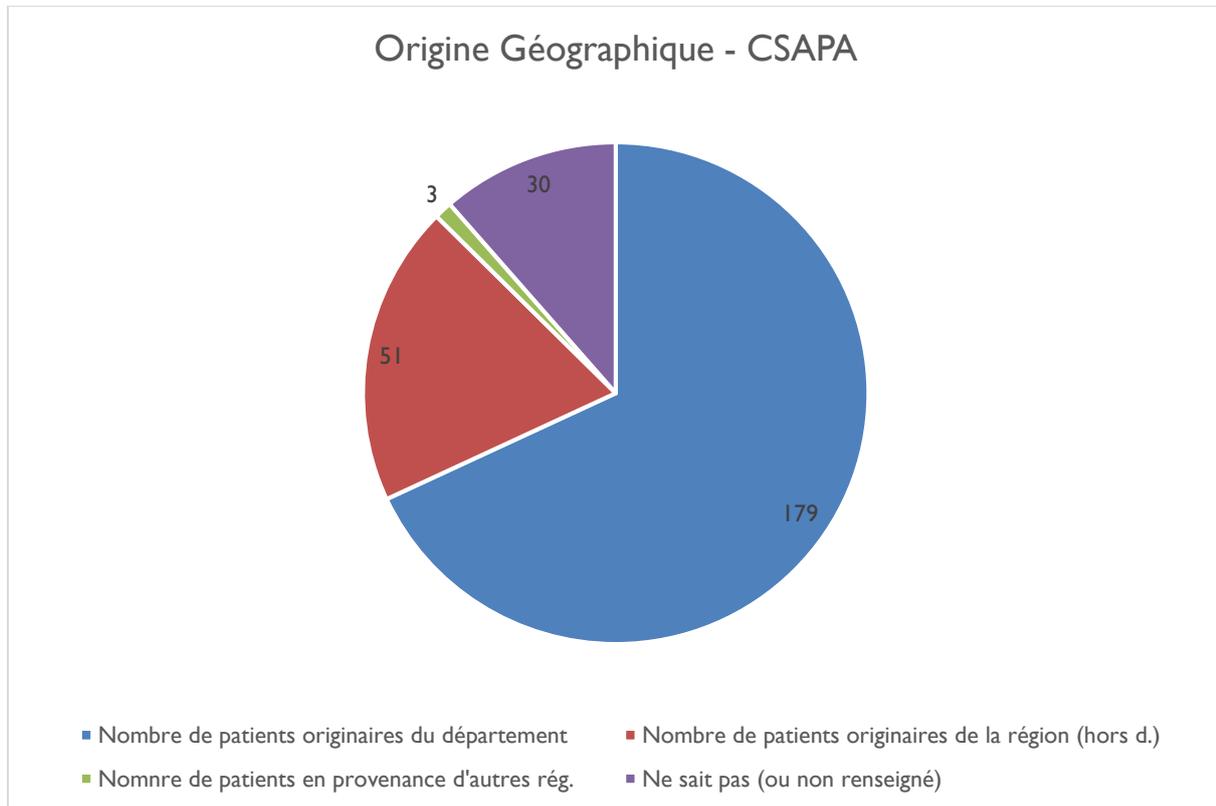
La proportion de personnes bénéficiant des revenus d'un salaire représente un tiers de la file active, ce qui laisse apparaître une amélioration globale des conditions socio-économique des personnes suivies par le CSAPA. Il n'en reste pas moins que la proportion de personne ayant pour ressource l'Allocation Adultes Handicapés (AAH) ou le RSA reste importante.

Les situations de précarité financière et sociale restent donc pregnantes pour une bonne partie de notre public. Toutefois il est important de souligner que plus de la moitié de la population travaille ou a travaillé récemment (puisqu'elle bénéficie de l'assurance chômage).

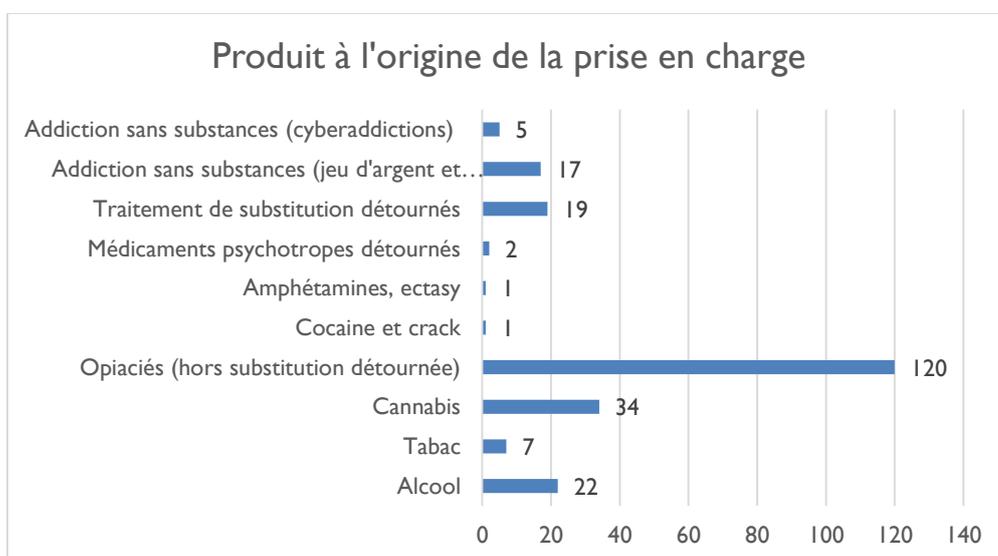


2.4. Origine géographique

Les deux tiers de la file active est originaire du département. Le CSAPA, comme prévu dans son cahier des charges réponds donc bien à une offre de proximité sur son territoire d'intervention. Notons toutefois que, comme les autres années, la proportion d'usagers provenant de la région et en particulier de l'Eure limitrophe est loin d'être négligeable puisqu'elle représente 20% de la file active.



2.5. Produits consommés



Les motifs de soins sont très majoritairement liés à des consommations d'opiacés ou du détournement des produits de substitution. La dispensation de méthadone au sein du centre, articulé avec une prise en charge médico-psycho-sociale permet d'offrir une réponse adaptée à des personnes dans des situations souvent complexes, où la dépendance est ancrée depuis de longues années et où les difficultés sanitaires s'intriquent à des vulnérabilités sociales et psychologiques importantes.

Les demandes concernant les consommations de cannabis sont davantage représentatives des consultations jeunes consommateurs « le Débrief' » qui met en lumière une réalité nettement distincte : les consommations sont pour la plupart plus récentes, la dépendance n'est pas encore caractérisée et les dommages de celle-ci encore contenus.

III. Activité Spécifique Jeunes Consommateurs

Les consultations Jeunes Consommateurs sont un service distinct géographiquement et fonctionnellement du CSAPA adultes. Si son activité émerge formellement au CSAPA, elle met en œuvre des stratégies d'interventions spécifiques :

- Son accueil favorise principalement les consommateurs jeunes qui ne sont pas nécessairement en situation de dépendance afin de proposer un suivi dès les premières consommations.
- Donner une réponse de rendez-vous rapide, adaptée à l'adolescence et une prise en charge brève en favorisant l'auto évaluation des consommations et la réduction de ses dommages.
- Permettre par un travail partenarial soutenu, en collaboration avec le service prévention, afin de soutenir les acteurs de première ligne (c'est-à-dire non spécialisé en addictologie) pour favoriser le repérage des jeunes en situation de vulnérabilité et agir le plus en amont possible des consommations (intervention précoce). Elle se déploie donc par des consultations avancées et / ou délocalisées au plus près des lieux de vie des jeunes comme nous le faisons à la mission locale, à l'EPIDE de Val de Reuil ou encore au sein des lycées, mais également les services jeunesse et éducatifs du territoire.
- Toujours dans la logique de l'intervention précoce, elle intègre la famille et l'entourage comme coacteur dans l'accompagnement des jeunes afin de consolider les facteurs de protection qui offrent le meilleur moyen de réguler, réduire ou arrêter les consommations.

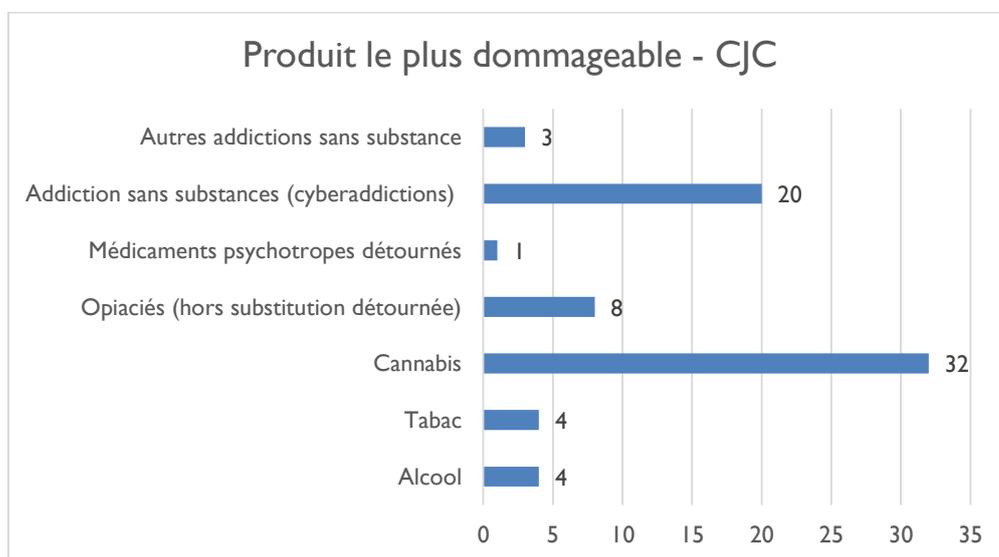
1. *File Active*

84 jeunes consommateurs ont été reçus au sein du Débrief' au cours de l'année 2017, soit une file active en légère augmentation par rapport à 2016. Les moyens humains s'étant développés à partir d'août 2016 avec l'arrivée d'une psychologue supplémentaire à mi-temps, puis à 80%, l'accompagnement des jeunes consommateurs a pu déployer une réponse plus consistante à destination des familles et de l'entourage : ainsi 56 membres de l'entourage ont pu être reçus au sein des CJC, dont 23 sans que nous ayons rencontré les consommateurs.

Le déploiement de l'offre aux familles est une orientation très importante puisqu'elles jouent un rôle majeur dans la constitution d'un environnement favorable à la réduction ou l'arrêt des consommations.

2. *Produits consommés*

La CJC accueille en très grande partie des jeunes consommateurs de cannabis, souvent orientés par la justice ou par le bouche à oreille. Le cannabis est souvent identifié comme le premier produit qui fait difficulté, par son caractère illicite. Néanmoins il faut souligner que l'accompagnement ne se cantonne pas au strict produit cannabis et s'étend à la dépendance en général, sans négliger le tabac, drogue souvent sous-estimée dans la demande initiale de rencontre.



Les addictions sans substance, où les usages d'écran et des réseaux sociaux sont surreprésentés, est également un motif très important de consultations au cours des CJC. Ces problématiques, même si elles relèvent dans de très rares cas d'addictions, sont une occasion importante pour aborder les aspects sous-jacents aux usages problématiques d'écran : accompagnement éducatif des parents plutôt faibles, rôle de « trompe l'ennui » de l'écran qui permet de masquer un mal-être adolescent ou familial, etc. L'accompagnement et l'information

auprès des parents nous semble un élément essentiel pour les aider à réguler l'usage d'écrans de leurs enfants. En effet, apprendre à différer et réguler ses plaisirs est un des pivots de l'éducation et étrangement pour des raisons souvent invoquées comme techniques, ces apprentissages de la régulation restent frappés d'illégitimité pour les « nouvelles technologies ».

IV. Activité Spécifique Service Prévention

L'équipe du service prévention s'est agrandie : en 2017, l'équipe de professionnels dédiée à la prévention est passée à deux ETP à partir de mai, avec l'arrivée d'une nouvelle animatrice de prévention.

L'arrivée d'une deuxième professionnelle pour la prévention a permis de développer et d'élargir notre champ d'interventions.

En 2017, notre équipe a rencontré **2 230 personnes** (jeunes, parents et professionnels) pendant 304 heures dans le cadre d'interventions.

Ce travail est également le fruit d'une alliance très étroite entre les différents services de la Passerelle et en particulier les deux psychologues de la Consultation Jeunes Consommateurs et le moniteur éducateur du Point Accueil Ecoute Jeunes dans l'optique de développer la dynamique d'intervention précoce au sein de la Passerelle et plus largement sur nos territoires d'intervention. Le service travaille tout particulièrement dans la lignée des axes prioritaires définis par l'ARS lors de la convention triennale (2016-2019) qui sont ;

- Le développement des actions partenariales avec les acteurs du territoire
- Le développement des compétences psycho-sociales en milieu scolaire et le soutien au CESC
- Le développement des compétences psycho-sociales hors milieu scolaire

1. *Les actions partenariales sur le territoire*

L'association la Passerelle est bien identifiée par les différents acteurs du territoire ce qui permet d'être associé à différents projets multi partenariaux mais aussi à plusieurs groupes de travail.

Sur cette année 2017, l'action autour du programme Moi(s) Sans Tabac (MST) illustre bien cet axe de travail. En effet, cela a été l'occasion de mettre en place un projet dont l'objectif était de promouvoir le dispositif Moi(s) Sans Tabac sur le territoire elbeuvien.

C'est ainsi que le service prévention/formation a travaillé avec l'Atelier Santé Ville d'Elbeuf, la Mission Locale d'Elbeuf, l'association ASAE, le restaurant solidaire « Arc en ciel », l'I.M.E Max Brière, et le Foyer Jeune Travailleur dans le but de :

- Mettre en place des espaces de réflexion de proximité afin de permettre aux participant.e.s de réfléchir à leur consommation de tabac
- Sensibiliser aux diverses conséquences du tabagisme et aux effets positifs d'un arrêt de celui-ci.
- Orienter les personnes vers les dispositifs locaux et nationaux (CAARUD, CSAPA, CJC, Consultation tabacologique, Tabac info Service...)

Un groupe de travail a été constitué avec ces partenaires afin d'élaborer un projet qui s'est déroulé en deux temps.

- La création de sets de table (cf. annexe) mis à disposition au sein des structures partenaires. Ce set élaboré lors de deux réunions du groupe de travail, comporte un questionnaire, le recensement des contacts utiles sur le plan local et national ainsi qu'une image humoristique sur le thème du tabac.
- Des rencontres conviviales animées par un binôme d'intervenants afin d'échanger autour du questionnaire du set et de répondre aux questions des participants. Divers outils ont été mis à disposition afin de nourrir les débats. De plus, les personnes intéressées pouvaient analyser leur taux de monoxyde de carbone au regard de leur consommation.

Les rencontres ont eu lieu :

- Au restaurant solidaire
- Au Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Homme de l'association ASAE
- Au Foyer Jeunes Travailleurs

Par ailleurs lors du Mois Sans Tabac, nous avons aussi développé des actions en interne notamment à destination des usagers du CSAPA et du CAARUD de l'association en :

- Informant les usagers sur la réduction des risques liée au tabac avec le programme e-cigarette développé dans un premier temps au CAARUD de la Passerelle
- Proposant des consultations tabacologiques par le biais de l'infirmière du CSAPA formée par l'IREPS Normandie.
- Travaillant autour de la gestion du stress liée à l'arrêt du tabac (atelier proposé par la psychologue des CJC et l'éducatrice spécialisée du CSAPA)

2. *Le travail en lien avec le milieu scolaire*

Sur l'année 2017, nous avons collaboré avec les Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté Inter Degré (CESC ID) de Val de Reuil et du territoire elbeuvien en partenariat avec les coordinatrices de l'Atelier Santé Ville d'Elbeuf et du Réseau Local de Promotion de la Santé de la Communauté d'Agglo Seine Eure.

Dans ce cadre, notre équipe a participé aux réunions des CESC inter établissement de Val-de-Reuil et du territoire elbeuvien et est intervenue auprès des établissements suivants :

- **Pour le CESC ID de Val de Reuil**
 - Le collège Hyacinthe Langlois de Pont de l'Arche
 - Les collèges Alphonse Allais et Pierre Mendès-France (PMF) de Val-de-Reuil
 - Le collège Michel Montaigne du Vaudreuil
 - Le lycée Marc Bloch de Val-de-Reuil

- **Pour le CESC ID du territoire elbeuvien**
 - Le collège Jacques-Emile Blanche de Saint-Pierre-les-Elbeuf
 - Le collège Jacques-Yves Cousteau de Caudebec-les-Elbeuf
 - Le collège Jacques Brel de Cléon
 - Le collège Arthur Rimbaud de Saint-Aubin-les-Elbeuf

- **Le lycée Ferdinand Buisson**
 - Les groupes de paroles auprès des lycéens volontaires

- **Le collège et le lycée Fénelon**

Une rencontre a été organisée à leur demande avec le concours de l'Atelier Santé Ville en mai 2017. Des contacts ont été également pris en fin d'année 2017 pour d'éventuelles actions sur les années scolaires futures

- **Les écoles primaires.**

Nous avons poursuivi le projet initié par les différents CESC ID auprès des élèves de CM2 de la ville d'Elbeuf et ceux des écoles rattachées au collège Alphonse Allais de Val de Reuil et Michel Montaigne du Vaudreuil.

3. Le développement des compétences psycho-sociales hors milieu scolaire

Pour être en capacité de répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne, afin d'adopter un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement, une personne doit :

- Avoir conscience de soi, avoir de l'empathie pour les autres.
- Savoir gérer ses émotions, son stress.
- Savoir communiquer efficacement, être habile dans ses relations.
- Avoir une pensée critique, une pensée créative.
- Savoir résoudre les problèmes, prendre des décisions.

C'est pourquoi dans la perspective de prévention des conduites addictives, il est important de développer ces compétences dites psycho-sociales. Nous avons donc initié en 2017 plusieurs projets répondant à cet objectif notamment avec les professionnels de la MJC d'Elbeuf rencontrés plusieurs fois entre septembre et décembre 2017.

Ces temps d'échanges et de co-construction ont abouti à la programmation pour le premier trimestre 2018, d'actions hebdomadaires auprès d'un groupe d'élèves de primaire et de collégiens.

Cet axe sera donc largement développé pour l'année à venir.

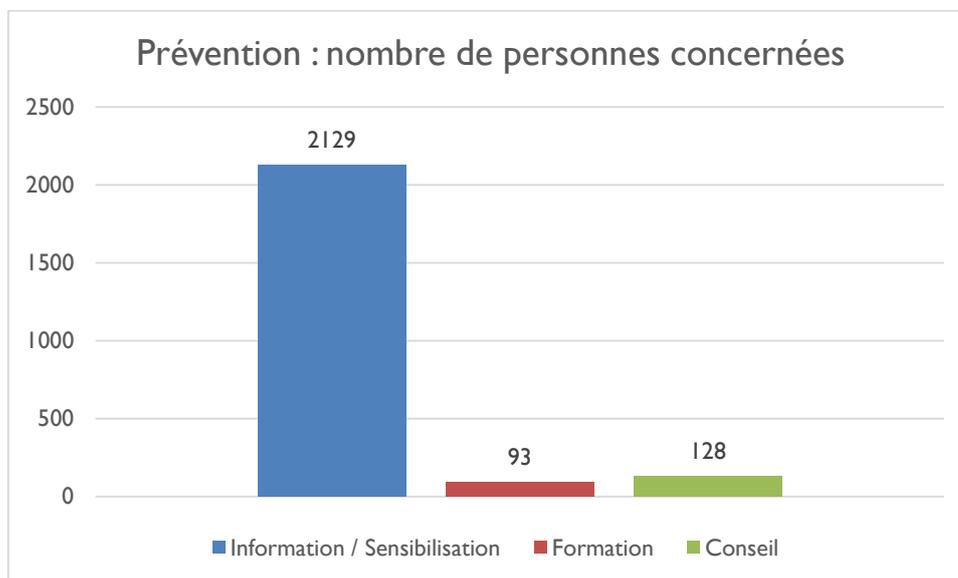
L'ensemble des actions réalisées en 2017 par le service prévention-formation seront précisés en annexe de ce rapport d'activité.

Les missions de prévention étaient auparavant essentiellement localisées sur le pôle de proximité d'Elbeuf de la métropole rouennaise et ses activités assurées par le Point d'Accueil Ecoute Jeunes « Le Lieu-Dit ».

Depuis cette année, en vertu de la mission de prévention désormais obligatoire pour les CSAPA, nous nous sommes doté d'un véritable service chargé de mettre en œuvre les actions de prévention et d'intervention précoce (en lien avec les CJC) sur les territoires de premier recours d'Elbeuf-Louviers-Val de Reuil : avec deux professionnels dédiés à la prévention, des actions plus consistantes en nombre et en qualité peuvent voir le jour.

En 2017, 2129 personnes ont été touchées lors d'actions de prévention. Il s'agit en grande partie d'actions réalisées en établissements scolaires, mais également de services d'insertion comme la Mission Locale.

101 personnes ont bénéficié de formation/Information par notre intermédiaire et 128 d'un conseil méthodologique en vue de l'organisation d'actions.



V. Pour conclure

La file active du CSAPA est en hausse constante. Qualitativement, nous constatons que le public accueilli se renouvelle et nous sollicite plus précocement dans ses usages. Le travail de long terme engagé à la fois localement et nationalement porte donc ses fruits : les addictions sont désormais une préoccupation de santé qui a davantage droit de cité, le CSAPA, établissement de référence pour accueillir les problématiques les plus complexes touche toutes les populations, précaires ou moins précaires.

Les CJC proposent désormais une offre d'accompagnement auprès des familles plus consistante, répondant plus efficacement à la situation des jeunes consommateurs qui ne peuvent être isolés de leur environnement qu'il soit familial ou encore scolaire, éducatif, social... c'est tout le sens de la mise en œuvre de l'intervention précoce par les CJC et le service Prévention-Formation, désormais opérationnel.

La file active des personnes reçues dans le cadre du CSAPA, tous services confondus est de 247 personnes. Notons que la proportion de femmes est d'environ 26% de la file active ce qui est supérieur à la moyenne nationale. Elle est le fruit du travail pluri partenarial initié depuis 5 ans destiné à favoriser l'accès au soin des femmes, souvent les plus éloignées de nos centres.

REDUCTION  **RISK**



LE CAARUD « l'Agora »

**CENTRE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT A
LA REDUCTION DES RISQUES POUR USAGERS DE
DROGUES**

Enfin...

Depuis quelques années, partout en France, nous voyons des vapoteurs dans les rues.

Pour la première fois depuis que la prévention du tabac existe, l'OFDT constate un recul de la consommation chez les jeunes. Le tabac devient « has-been », fumer du tabac n'est plus tendance. Enfin...

Enfin nos ados vont pouvoir être un peu plus protégés des effets nuisibles du tabac et des techniques marketing de voyous employées par l'industrie du tabac (qui cherchait constamment à renforcer une image positive du tabac, en particulier chez les jeunes).

Qu'en est-il de nos patients ?

99% sont fumeurs actifs avec un début de consommation souvent très précoce, 12 ans, 10 ans. Notons également que cette partie de la population, la plus fragilisée, n'a pas bénéficié de la réduction généralisée de la consommation de tabac et sera donc la plus impactée par la mortalité liée au tabac.

Il y a encore quelques années, dans le champ de l'addictologie, on disait :

« ne pas arrêter tout en même temps, il faut qu'ils aient au moins un peu de plaisir », « tentez de maîtriser déjà votre consommation d'héroïne, le reste on verra après... », etc.

Heureusement pour eux, ces discours sont désuets.

Ils ont aussi le droit de mourir d'autre chose que des répercussions de leur tabagisme. Ils ont aussi le droit de prendre soin de leur santé.

Le milieu médicosocial a beaucoup œuvré pour que les usagers addicts, precarisés, exclus ... aient aussi accès à des soins, souvent en confrontation avec les politiques, les mentalités. Mais étonnamment concernant la cigarette, c'est l'évolution de la société vis-à-vis du tabac qui a permis de bouger nos lignes. Nous avons pris un peu de retard par rapport à d'autres spécialités médicales alors que je le répète 99% de nos patients fument, mais nous nous rattrapons...

A la Passerelle, un protocole de mise à disposition et d'accompagnement autour de la vape (également appelées e-cigarettes) a été mis en place par les éducateurs du CAARUD et une consultation de tabacologie par une infirmière du CSAPA. Le droit à la prescription des traitements de substitution nicotinique est ouvert aux infirmières depuis 2016 et mis en place dans l'association en 2017, après formation d'une infirmière.

Les usagers qui souhaitent diminuer ou arrêter le tabac peuvent obtenir gratuitement une cigarette électronique ou gratuitement des TSN sur 2 mois puis sous prescription. Quelle que soit la porte d'entrée de l'utilisateur, il est invité à parler de sa consommation de tabac et une aide à la diminution ou à l'arrêt lui est proposée. Il sera orienté vers l'outil et le professionnel le plus adapté voire un entretien en binôme si nécessaire.

La prise en charge est transversale.

La consommation de tabac a émergé comme une priorité de santé pour l'équipe sociale et médicale.

Il n'existe plus de frein autour de ce soin ou de la réduction des risques et des dommages.

Enfin...

Céline Guéna, Médecin addictologue
Hélène Roussel, Infirmière.

VI. Ce qu'on peut retenir de l'activité – CAARUD

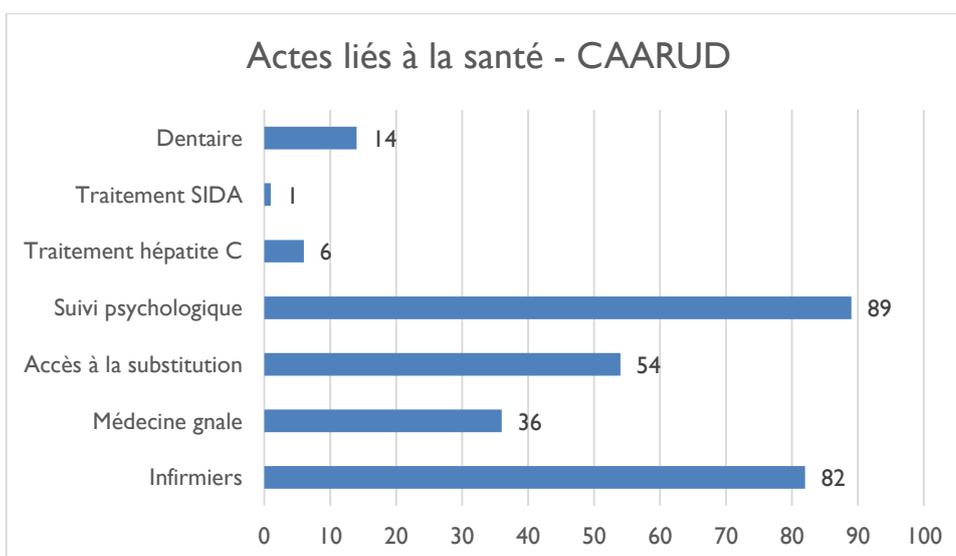
1. *File active et répartition des sexes*

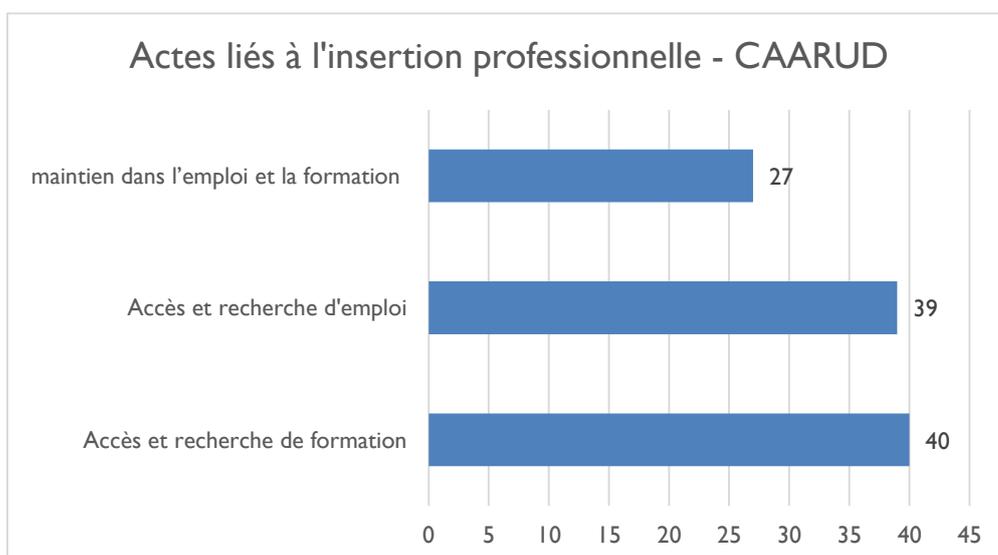
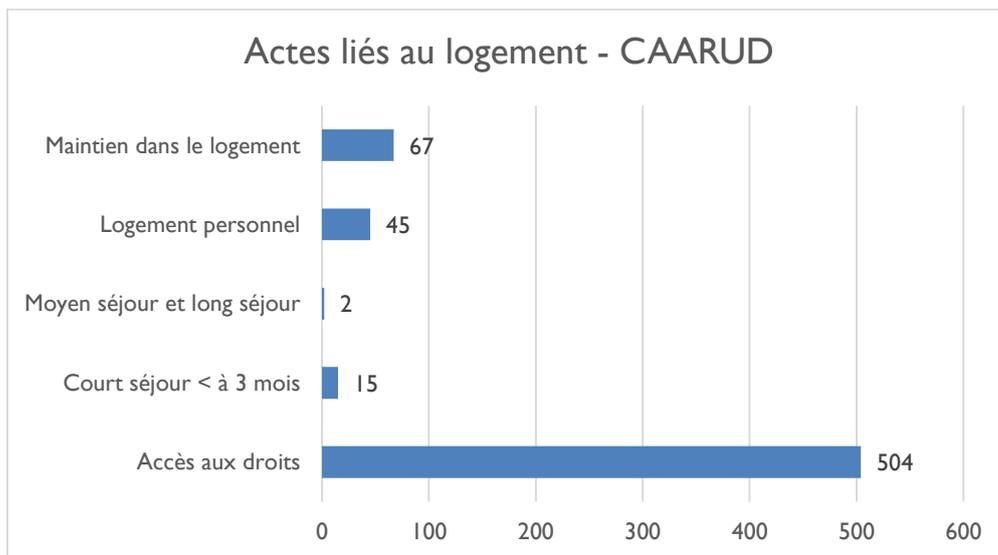
Le CAARUD l'Agora a accueilli **150 personnes** en 2017, ce qui représente une augmentation substantielle par rapport à 2016 (+18%). Le renouvellement de la file active est important puisque **121 nouvelles personnes** ont été reçues. En tout, 2043 passages ont été recensés au cours de l'année. Les services proposés par le CAARUD sont donc désormais bien identifiés, comme par exemple l'accompagnement à la réduction des risques tabac via la mise à disposition de vape (également appelée e-cigarettes) qui correspond à une attente forte. Le CAARUD se rend donc davantage accessible à de nouveaux publics.

27 sorties de **maraudes** ont été réalisées en 2017, qui ont permis de nouer 83 contacts avec des personnes ne fréquentant pas ou peu le CAARUD. Quantitativement, les rencontres ont été moins nombreuses qu'en 2016 : « vidéoprotection » qui renvoie les usagers vers les espaces privés, mais aussi et surtout difficultés de maintenir maraudes et permanences d'accueil... sont autant d'éléments qui ont limité cette action.

2. *Actes*

Les actes réalisés à l'Agora sont divers : faciliter l'accès aux soins, aider la gestion des difficultés liées au logement afin d'éviter les expulsions ou les impayés ou encore aider les personnes consommatrices à sécuriser ou maintenir leur insertion professionnelle. Le champ d'intervention des professionnels est vaste et varié, comme en témoigne ces graphiques :



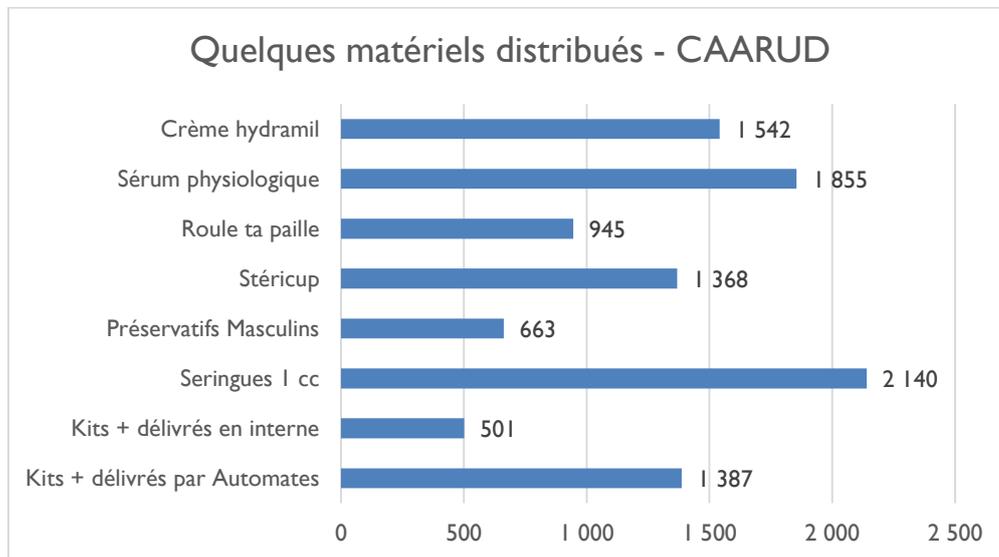


3. Distribution de matériel de réduction des risques et des dommages

La mise à disposition de matériel visant à réduire les risques et les dommages liés à la consommation reste une des activités fortes du CAARUD. On note toutefois une baisse très importante de la quantité de seringues récupérées par rapport aux années précédentes, pour revenir à des quantités raisonnables. Une diminution de la distribution de kit d'injection est à noter depuis plusieurs années ; ceci suggère un changement semble-t-il durable des pratiques de consommations.

Réduire la réduction des risques à de la distribution de matériel serait abusif : autour de la mise à disposition de matériel s'engage entre les professionnels et les usagers un dialogue permettant de proposer les outils les plus adaptés à leur pratique de consommation permettant de maintenir les meilleures conditions de santé possibles pour eux et leur entourage. S'appuyer sur leur savoir,

les alerter sur les risques liés aux usages comme aux interactions entre les différents produits est un espace d'échange extrêmement importants où se crée une relation de confiance permettant de préserver leurs capacités à exister au-delà des consommations.



4. *Pour résumer*

En 2017, nous constatons :

- Une augmentation importante de la file active et un renouvellement de la population. La mise en place de travail de rue régulier à destination des usagers les plus éloignés du CAARUD s'est ralentie en raison de difficulté d'effectifs professionnels.
- Une ouverture de la réduction des risques à des usages moins explorés par le passé, faisant venir de nouvelles personnes (alcool, tabac, ...) et impliquant une élaboration des accompagnements autour de ces usages.

LES ACT

APPARTEMENTS DE COORDINATION

THERAPEUTIQUE

I. Educatrice en ACT : entre pathologie chronique et relation éducative

Le dispositif ACT assure une coordination médico psycho sociale auprès de personnes précarisées et atteintes de pathologies lourdes et/ou chroniques. L'état de santé des résidents peut parfois nécessiter une hospitalisation durant leurs séjours. En fonction de la nature de l'hospitalisation, le retour au domicile peut nécessiter des aménagements particuliers : déplacements plus fréquents à domicile, mise en place d'intervenants partenaires en complément (infirmières libérales, services d'aide à domicile, etc.).

Or, le retour d'hospitalisation ne signifie pas toujours une amélioration de l'état de santé de la personne, et lorsque le pronostic est pessimiste, le retour en ACT dans une visée palliative est préférable au maintien de l'hospitalisation. En France, 4% des personnes accueillies au sein des ACT décèdent au cours de leur accompagnement¹. L'accompagnement d'un résident vers des soins palliatifs ou/et en fin de vie est alors une éventualité à ne pas négliger.

C'est justement pour cette raison que j'ai choisi de partager mes réflexions, autour de la place d'éducatrice spécialisée, construite sur une expérience davantage centrée sur l'addictologie dans un cadre ambulatoire : ce type d'exercice suppose une approche globale de la personne, tenant compte son écosystème de vie, mais en assurant une distance raisonnable : trop distant, la relation humaine et l'alliance thérapeutique ne peut s'opérer ; trop proche, la relation éducative devient passionnelle plus qu'aidante et n'est plus au service de l'autonomie et l'insertion sociale que nous visons.

L'accompagnement dans le cadre de soins palliatifs bouleverse-t-il ma pratique « classique », doit-il impliquer des changements de posture ou de pratiques pour l'éducatrice que je suis ?

La fin de vie est un thème que je n'ai jamais abordé au cours de ma formation initiale. Toutefois, en addictologie, nous sommes régulièrement confrontés à des personnes dont la santé est très dégradée et dont le pronostic vital est engagé. Mais passer de l'ambulatoire au résidentiel bouleverse beaucoup de choses, tant dans la relation que dans les protections que nous pouvons mobiliser. Travailler avec des personnes c'est investir une relation humaine, sans se perdre dans la douleur de la séparation à venir, où trop s'en protéger signifierait rompre la relation éducative/soignante.

L'éducateur intervient dans l'agir, la construction du projet individualisé avec la personne, son rôle est de favoriser l'autonomie, l'insertion sociale... Mais qu'en est-il lorsqu'il s'agit d'accompagner des personnes présentant une altération liée à sa pathologie, en fin de vie..., serais-je confrontée

¹ Fédération santé et Habitat : rappel des constats : Données Observatoire national de la fin de vie, 2015 : Les ACT, des établissements habituellement confrontés à la situation de fin de vie.

à mes propres limites ? Aurais-je suffisamment de ressources ? Dans un suivi résidentiel, et d'autant plus dans un contexte de fin de vie, cette distance sera-t-elle suffisante ? Comment alors adapter mon intervention en tant qu'éducatrice spécialisée si je suis confrontée à la limite de mes compétences socio-éducatives ? Comment accompagner en fin de vie alors que l'essentiel du travail se situe autour de l'autonomie ? Des apports théoriques peuvent-ils apporter des compétences supplémentaires ?

En évoquant des situations, parfois complexes, lors des analyses des pratiques et/ou lors des réunions internes, l'équipe pluridisciplinaire permet d'apporter, par ce regard croisé, des éclairages pour rendre ma pratique éducative la plus adaptée possible. En effet, cette co-construction, où sont intriquées des dimensions psychiques, sociales, éducatives et médicales, permet d'élaborer des stratégies d'interventions, d'entreprendre une action à adapter avec et pour la personne. Le travail d'équipe permet donc d'aborder la fin de vie de façon collective.

Je pense que la posture à adopter ne peut se résumer aux tâches sociales, mais priorise davantage dans la dimension humaine de la relation éducative (être disponible, la renforcer dans sa liberté de choix et d'expression, ...). Mais en pratique, qu'en sera-t-il ?...

C'est également en développant mon réseau dans les champs social et médico-social, en sollicitant des partenaires spécifiques aux situations rencontrées, que nous permettront de favoriser un accompagnement le plus adapté possible. Cela passe par une démarche de recherche, d'autoformation, de partage d'expérience (tant en interne qu'au sein des fédérations auxquelles nous adhérons) ; de formation (les représentations culturelles de la mort, les postures à adopter...).

Bref, construire un positionnement professionnel qui se doit d'être clair et adapté, tout en acceptant l'incertitude.

Rahima KACI, éducatrice spécialisée

II. Ce qu'on peut retenir de l'activité – ACT

L'association la Passerelle dispose de 3 Appartements de Coordination Thérapeutiques, puis d'un quatrième a été autorisé en fin d'année 2017 (et qui ne sera installé définitivement qu'en début d'année 2018). Ces appartements sont destinés à accompagner les personnes souffrant de pathologies chroniques ou lourdes dont la précarité est un frein au soin. Ce dispositif permet une coordination des suivis médicaux complexes ainsi qu'un soutien important à l'autonomie des résidents. L'objectif est de voir leur situation somatique résolue ou stabilisée et de leur permettre idéalement d'accéder à des logements de droit commun où leur soin ne serait plus un facteur de fragilité qui conduirait à une exclusion sociale.

Nous avons fait le constat que deux appartements sur les trois étaient insuffisamment adaptés à des personnes fatigables du fait de leur état de santé, avéré ou potentiel. Nous avons donc modifié notre parc, et substitué un des deux logements pour un appartement plus accessible, mieux équipé et adapté à notre public. Nous pouvons donc désormais considérer notre offre comme relativement satisfaisante.

1. *File active, taux d'occupation et traitement des candidatures*

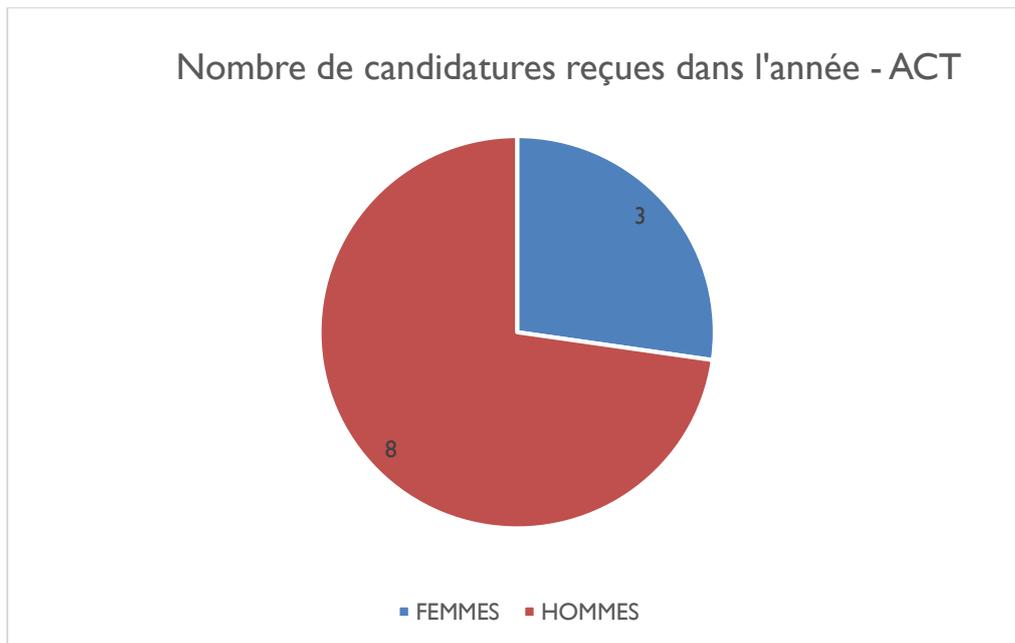
L'association La Passerelle a accueilli et accompagné 3 résidents au cours de l'année 2017, tous originaires d'autres régions. Une personne est sortie du dispositif pour accéder à l'autonomie. Le taux d'occupation est de 71%, en baisse par rapport à l'année précédente et s'explique en grande partie par la nécessité de s'assurer du recrutement d'un médecin coordinateur et d'une seconde infirmière avant d'envisager une nouvelle admission.

L'âge des résidents correspond aux moyennes nationales puisque les personnes accompagnées ont entre 45 et 59 ans. Les symptomatologies rencontrées sont diverses : en 2017 les résidents ont été accompagnés autour de pathologies telles que le cancer, l'Hépatite C, le VIH et le diabète.

2. *Candidatures*

L'inadaptation de 2 appartements sur les 3 pour l'accessibilité à des personnes à mobilité réduite reste une difficulté. Toutefois, nous restons vigilants à ce que la disposition des locaux ne mette pas les personnes accueillies en difficulté aux vues de leur pathologie. Ceci nous a amené à refuser 2 candidatures, faute de lieu de vie adapté. Nous devons donc remédier à cette situation au moins partiellement en 2018.

Nous avons reçu 11 candidatures au cours de l'année 2017, chiffre stable par rapport à 2016.

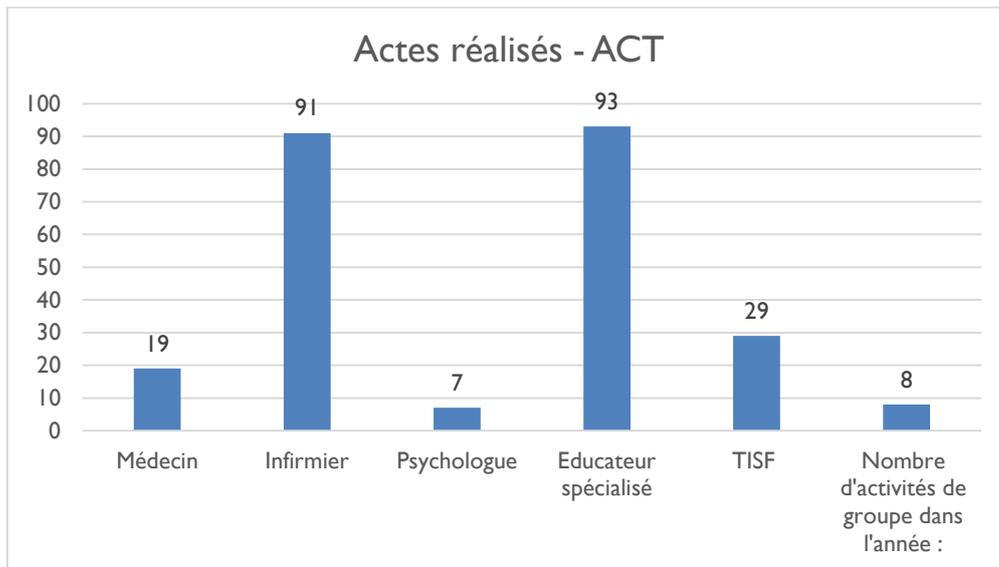


Les motifs de demande sont bien adaptés au dispositif ACT et sont en grande partie liés au VIH et aux hépatites. Toutefois, il ne faut pas négliger les pathologies associées qui sont une source de complexité dans l'accompagnement, tant pour le résident que pour les professionnels.

3. *Les actes*

239 actes ont été réalisés au cours de 2017 dans le cadre des Appartements de Coordination Thérapeutiques. Il faut souligner que ces actes, s'ils ne sont pas nombreux sont pour la plupart « chronophages » puisqu'ils imposent la prise en compte de difficultés souvent très importantes des résidents : ainsi un accompagnement vers les soins ou un acte de soutien à l'autonomie peut prendre un après-midi complet en fonction du degré d'autonomie des personnes ou de la complexité des situations.

Le niveau d'activité, malgré les difficultés en terme de personnel, s'est donc maintenu au niveau de l'année précédente. On peut donc affirmer que les intervenants ont su maintenir une qualité de service et d'accompagnement satisfaisant.



4. *Pour résumer*

Une nouvel ACT autorisé en fin d'année, permettant de mieux répondre à la demande. Déménagement d'un appartement pour en trouver un autre, permettant d'accueillir des personnes à mobilité réduite, tout en répondant aux critères de confidentialité de proximité avec les commodités (accès à la culture, à l'alimentation, aux administrations et aux soins).

Un investissement fort des équipes pour maintenir une activité soutenue malgré les rotations de personnel.



LE PAEJ « Le Lieu-Dit »

Point d'Accueil Ecoute Jeunes

I. Présentation du Point Accueil Ecoute Jeunes et Parents

1. Historique

1997 : L'association a obtenu l'agrément Point Accueil Ecoute Jeunes, au regard du développement de l'accueil d'adolescents- qui n'était pas le public ciblé de départ- et de la demande des partenaires en terme de soutien, de relais, de sensibilisation, autour des questions liées aux comportements à risques, à l'adolescence et à la parentalité.

1998 : L'association a été agréée Point Accueil Ecoute Parents

2002-2003 : Le Point Accueil Ecoute s'installe dans des locaux spécifiques situés, 13 rue du Général de Gaulle à Elbeuf.

Embauche d'une animatrice à plein temps, d'un Moniteur éducateur à mi-temps

2004 : L'association renforce l'aspect généraliste du PAE, afin de ne pas stigmatiser son public, et développe des actions de prévention primaire et secondaire, ainsi que des actions de proximité par un projet d'ouverture de permanences sur site à la Mission Locale d'Elbeuf notamment. Demande d'agrément auprès du rectorat pour intervenir et développer le partenariat dans l'établissement scolaire

2005 : Obtention de l'agrément Education Nationale pour intervenir dans les établissements scolaires, et accompagner leurs projets d'éducation à la Santé et à la Citoyenneté.

Embauche d'un psychologue 1 journée par semaine, pour mettre en œuvre, superviser les actions de prévention sur site, accueillir, évaluer les problématiques des jeunes et de leurs familles et les orienter de façon adéquate, chaque fois que nécessaire.

Développement des actions de prévention, d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

Conception d'outils de prévention (en cours de validation) et constitution d'un catalogue d'outils de prévention. Projet de déménagement pour une meilleure implantation Centre-Ville

2006 : Déménagement du PAEJ pour un appartement plus grand, plus attractif et mieux situé dans le Centre-Ville d'Elbeuf. Développement significatif du nombre de jeunes accueillis, des actions de prévention en interne. Renforcement du projet institutionnel en termes de Prévention Santé, Citoyenneté, Prévention des Comportements à risques.

Audit sur le PAEJ par l'ORS et participation à la rédaction de la Charte d'Accueil des PAEJ. Le PAEJ a organisé sous l'égide du CRES et de la DRASS, une formation PRAPS intitulée « Accueillir, repérer, aborder et orienter les personnes démunies ayant des problèmes de santé ». Préparation d'une Conférence Régionale sur la Prévention des Comportements à risques avec les Professeurs Philippe JEAMMET et Jean-Luc NAHEL.

2007 : le PAEJ est de mieux en mieux perçu et sollicité comme structure relais et ressources en matière de prévention Santé. Les orientations et les demandes individuelles vers le PAEJ sont en augmentation, tant auprès du psychologue que de l'animatrice Santé.

Les animations en interne de prévention Santé, ont été productives. Elles ont pris la forme d'ateliers santé, de soirées à thème, d'animations santé et citoyenneté.

2008 : Les interventions Prévention Santé sur site sont également en augmentation. Le rôle référent du PAEJ sur la Prévention des Comportements à risques est confirmé.

Le développement du partenariat est effectif et se concrétise par l'intégration du PAEJ dans les différents dispositifs de l'Agglo d'Elbeuf et du Département

2009 : Grâce au partenariat maintenant très dynamique, le PAEJ renforce son rôle en prévention des Comportements à Risques, Atelier Santé Ville, Education Nationale, etc.

Le développement du partenariat est effectif et se concrétise par l'intégration du PAEJ dans les différents dispositifs de l'agglo d'Elbeuf et du Département.

201 jeunes accueillis dont 41 ont fait l'objet d'une orientation. 1586 jeunes ont fait l'objet d'action de prévention extérieure

2010 : L'accueil individuel augmente et cette augmentation se confirme sur les premiers mois de 2011. C'est donc l'activité globale du PAEJ qui à travers ses actions individuelles et collectives met en œuvre des actions de prévention et d'éducation à la santé sur notre territoire de santé. Toutefois, la réduction des moyens financiers, met à mal la poursuite du projet, notamment en ce qui concerne l'accueil collectif des jeunes décrit dans ce rapport.

Plus que jamais, il y a un pourtant un besoin manifeste de structure de proximité, souple, innovante, réactive et portée par ses partenaires et financeurs.

2011 : La réduction des financements du PAEJ nous a conduit au licenciement économique de la secrétaire. L'accueil collectif a évolué et les jeunes s'inscrivent plus volontiers dans une démarche individuelle. Ils s'inscrivent difficilement dans un projet même à court terme et l'approche souple, éminemment adaptable et sans prérequis mis en place par l'équipe a permis de maintenir un

niveau d'activité semblable à l'année 2010 alors même qu'on constate une baisse très importante de fréquentation dans l'ensemble des structures jeunesse du territoire.

2012 : L'association La Passerelle a été marquée par un tournant majeur : Evelyne SALAÛN, créatrice et directrice de l'association depuis ses débuts a quitté ses fonctions en mars et a passé le relais à un nouveau directeur, David SAINT VINCENT, auparavant psychologue à l'association. Le PAEJ a été doublement marqué par ces changements : le changement de direction, le départ de David SAINT VINCENT en tant que psychologue du Lieu-Dit, l'arrivée d'un nouveau psychologue, Michel LEPINE et d'un nouveau médiateur accueillant, Frédéric LONGERE.

Notre équipe malgré ses aléas, a réussi à se stabiliser et assurer la continuité de son travail auprès des jeunes qui viennent la rencontrer tant dans les locaux du Lieu-Dit que sur les actions extérieures. L'arrivée de deux nouveaux professionnels hommes a été vécue positivement par les jeunes ainsi que par l'animatrice santé qui souhaitaient depuis longtemps une équipe mixte.

2013 : L'accueil collectif a diminué en 2013. Parallèlement les demandes d'accueils individuels sont en forte recrudescence. La moyenne d'âge des personnes accueillies a augmenté, L'accompagnement s'est donc adapté à cette évolution.

Le nombre de personnes rencontrées à l'extérieur au cours d'actions de prévention et de promotion de la santé ont considérablement augmentés, comme par exemple lors de manifestation comme l'Eté Jeunes. Le PAEJ est intervenu, aussi, dans de nouveaux espaces, de grande envergure et reconnus à l'échelle régionale, tels que l'Armada.

2014 : L'accueil individuel répond à une demande toujours très forte sur le territoire et montre la pertinence de proposer un lieu qui d'accès rapide ou peuvent se parler la question des comportements à risques à l'adolescence.

Le « Lieu-Dit » est toujours force de proposition pour assurer un soutien méthodologique et un accompagnement pour le développement d'actions de prévention santé auprès de nos partenaires. Malgré l'absence de Julie ROUCOU en congés maternité (remplacée par Bérénice MARIE) et le départ de Frédéric LONGERE (succédée par Salma GHERRAS) les actions de prévention restent un point fort de l'activité du PAEJ.

2015 : Les demandes de rencontres individuelles se maintiennent au point où le délai de réponse rapide qui fait l'efficacité et la force du PAE est actuellement rendue difficile (le premier rendez-vous peut être proposé à 2 mois dans les périodes d'affluence). Le rôle et la compétence des acteurs de prévention a été conforté : l'association développe ses actions sur les territoires de

Louviers et Val de Reuil, et est missionnée pour assurer la coordination des politiques de prévention en établissement scolaires via les inter-CESC.

2016 : Les fonctions de prévention en addictologies sont désormais regroupées au sein du CSAPA de l'association, par la création d'un véritable service Prévention-Formation. En parallèle le Point d'Accueil Ecoute renforce sa fonction d'accueil avec l'arrivée d'Ahmed BIDAR pour assurer l'accueil des jeunes et de l'entourage, ainsi que de renforcer des partenariats, notamment par des projets innovant destinés à favoriser l'insertion des jeunes par le sport.

2017 : L'activité du Point d'Accueil Ecoute Jeunes continue à répondre à une demande toujours plus forte d'entretiens pour les familles et l'entourage, mais aussi d'accès aux soins et à l'insertion. Pour répondre à cette demande, le temps des psychologues consacré à l'accueil des jeunes et de leur famille excède les capacités théoriques. Le travail de réseau initié par le moniteur éducateur permet de faciliter les synergies et favoriser l'exercice de nos missions. En fin d'année 2017 est entamé un travail de réactualisation du projet d'établissement.

2. Les missions du Point Accueil Ecoute Jeunes

Le Point Accueil Ecoute, « Le Lieu-Dit », est structuré et géré par l'association La Passerelle et intervient dans le champ de l'Education à la Santé et à la Citoyenneté.

Un PAEJ est une structure qui offre un accueil, une écoute et une orientation aux jeunes âgés de 12 à 25 ans et peut accueillir les parents.

Il a pour missions principales de soutenir, d'écouter et d'accompagner tout jeune se trouvant dans une situation de souffrance. Il leur permet de parler de leur mal-être et de retrouver une capacité d'écoute et d'action.

Les PAEJ accueillent de façon inconditionnelle, gratuite et confidentielle, sans rendez-vous, seul ou en groupe, jeunes et/ou parents souhaitant recevoir un appui, un conseil, une orientation, dès lors qu'ils rencontrent une difficulté concernant la santé de façon la plus large : mal être, souffrance, dévalorisation, échec, difficultés scolaires ou relationnelles, conduites de rupture.

Cet accueil est subsidiaire aux dispositifs existants et de droit commun et n'offre pas de soin.

La circulaire du 12 Mars 2002 du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité crée un dispositif unifié des PAEJ, définit les modalités d'intervention des PAEJ et précise le cahier des charges. Ce texte propose un cadre définissant une réponse de proximité qui s'articule étroitement avec l'ensemble des dispositifs existants en direction des jeunes, tout en excluant les prises en charge lourdes.

3. Articulation entre approche collective et/ou individuelle

Le Lieu-Dit est un lieu convivial, un lieu de prévention des comportements à risques et, un lieu d'écoute (absence de jugement, de condition dans la relation, ouvert à tous quelles que soient ses difficultés).

Tout jeune qui se présente au PAEJ reçoit dès son entrée dans les locaux, un accueil inconditionnel, immédiat et sans formalité administrative.

Trois types d'accueil sont réalisés au Lieu-Dit :

3.1. L'accueil à titre individuel avec le Moniteur Educateur

Cet accueil est réalisé au sein de l'espace collectif par l'équipe d'animation. Nous proposons un soutien, un accompagnement dans les démarches quelles qu'elles soient et si la situation le demande, une orientation vers le partenaire du territoire elbeuvien ou, au-delà si nécessaire.

Notre rôle est d'accompagner le jeune à réaliser son projet, de faire le lien avec les différentes structures et partenaires et de l'accompagner physiquement dans ses démarches si celui-ci le souhaite.

Le rapport que nous entretenons avec les jeunes est dégagé de tout formalisme, aussi bien dans le style de relation (tutoiement, familiarité des rapports, réciprocité dans l'échange) que dans l'utilisation des locaux (pas de pièce ou de place réservée en propre aux intervenants, possibilité laissée aux personnes d'intervenir dans le cadre d'une conversation).

Les jeunes ne sont pas toujours prêts à entamer une relation duelle avec les professionnels de la structure. Cette approche permet à la parole de se libérer plus facilement.

3.2. L'accueil individuel proposé par les psychologues

Il s'agit d'une écoute psychologique avec le jeune et l'adulte qui l'accompagne dans une première intention, puis uniquement avec le jeune dans un second temps. Les parents, si la situation le nécessite, peuvent être orientés vers l'accueil famille et de l'entourage (qui sera assuré par les professionnels qui ne reçoivent pas leur adolescent)



II. **Activité annuelle de la structure**

Jeunes

Nombre de jeunes accueillis individuellement et/ou collectivement : **328**

Nombre de jeunes accueillis en individuel par le Moniteur Educateur : **126**

Nombre de jeunes reçus en entretien individuel avec les psychologues : **202**

Durée moyenne du suivi des jeunes : **environ 3 mois**

Parents

Nombre de parents accueillis : **176**

Nombre moyen d'entretiens par parents : **3,6 entretiens**

Partenaires

Nombre de partenaires rencontrés : **112 membres de structures ou services différents.**

Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire : **35 heures** (dont réunions et interventions extérieures).

Synthèse des caractéristiques des jeunes accueillis : 328 jeunes

Public accueilli au PAEJ	2016	2017
Motif d'accueil (plusieurs motifs possibles pour un seul jeune)		
Jeunes avec comportements à risques	87	87
Autres (mal-être, hygiène, besoin de parler, etc.)	156	125
Demandes d'informations et de soutien aux démarches	26	53
Jeunes en difficultés d'insertion	41	30
Jeunes en difficultés scolaires	14	11
Jeunes en difficultés familiales et/ou sociales	8	6
Jeunes vus dans le cadre de démarches scolaires	15	4
Projet sport	6	12
Situation sociale		
Nombre de scolaires	207	157
Nombre d'étudiants	4	11
Nombre de jeunes déscolarisés	0	0
Nombre de jeunes en insertion professionnelle	20	60
Nombre de jeunes sans emploi	44	80
Nombre de jeunes salariés	18	19
NSP	2	1
Classes d'âge et sexe		
<i>Moins de 15 ans</i>	98	98
<i>De 15 à 18 ans</i>	86	60
<i>Plus de 18 ans</i>	110	170
<i>Non renseigné</i>	0	0
Mode de contact		
Un professionnel du réseau	158	178
Déjà venu au PAEJ	42	64
Copain / Bouche à oreille	79	76
Publicité	16	10
Non renseigné	0	0

1. Caractéristiques détaillées des jeunes accueillis au PAEJ

1.1. Age et sexe de l'ensemble des jeunes accueillis au PAEJ

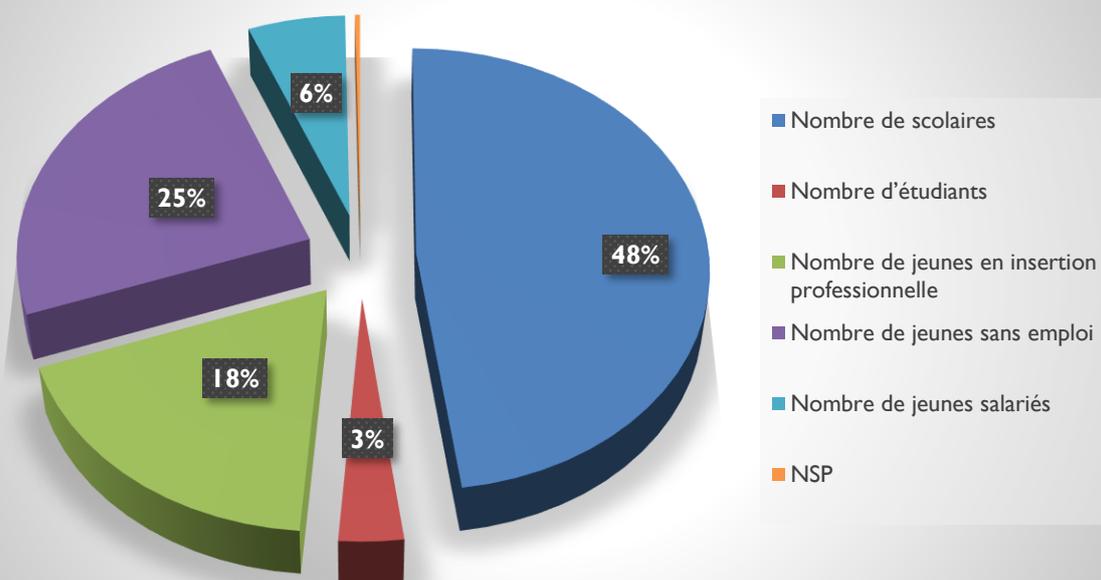
En 2017, 328 jeunes ont franchi la porte du Lieu-Dit et ont été accueillis physiquement soit par le psychologue, soit par l'équipe d'animation. Parmi ces jeunes, 167 étaient des jeunes filles et 161 des jeunes hommes.

La moyenne d'âge des jeunes accueillis en 2017 par l'équipe d'animation du PAEJ est de 21 ans et celle reçue par le psychologue est de 16 ans.

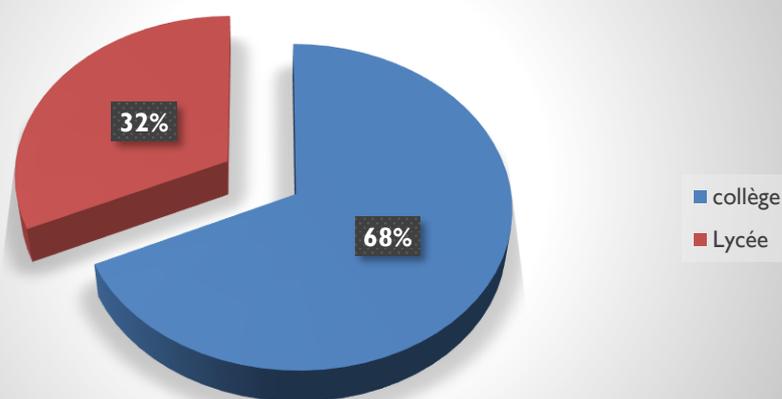
1.2. Situation sociale

	2016	2017	
Nombre de scolaires	207	157	47.9
Nombre d'étudiants	4	11	3.3
Nombre de jeunes déscolarisés	0	0	0
Nombre de jeunes en insertion professionnelle	20	60	18.3
Nombre de jeunes sans emploi	44	80	24.4
Nombre de jeunes salariés	18	19	5.8
NSP	2	1	0.3
TOTAL	295	328	100%

Situation sociale



Composition du public "scolaire"



1.3. Origine géographique

Agglomération Elbeuf	259	79%
Eure	54	16.5%
Seine Maritime (hors pôle Elbeuf)	13	4%
NSP	2	0.5%
TOTAL	328	100 %

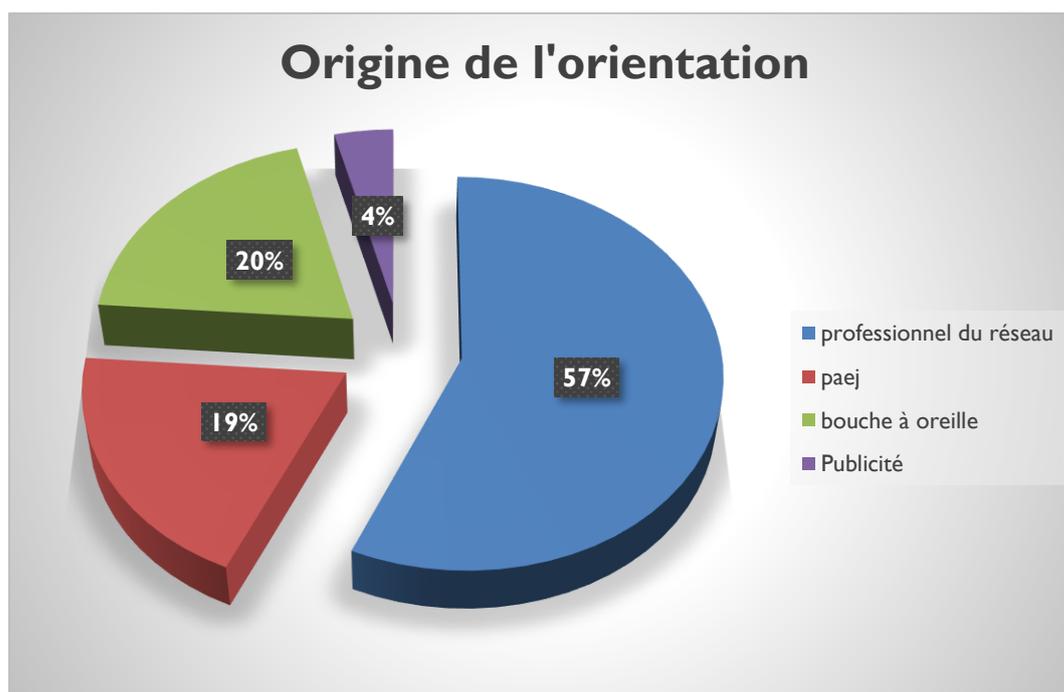
Le Lieu-Dit est une structure de proximité qui accueille majoritairement des jeunes issus du pôle de proximité d'Elbeuf.

Cependant, les communes de l'Eure limitrophe de la Seine-Maritime continuent de solliciter le PAEJ par le biais des consultations psychologiques.

1.4. Origine de l'orientation vers le PAEJ

	2016	2017	
Un professionnel du réseau	158	178	57%
Déjà venu au PAEJ	42	64	19%
Copain / Bouche à oreille	79	76	20%
Publicité	16	10	4%
TOTAL	295	328	100 %

Le développement du réseau demeure nécessaire et efficace puisque les orientations se font prioritairement grâce aux différents partenaires, que ce soit pour les jeunes vus par l'équipe d'animation ou vus par le psychologue. Par ailleurs, l'accueil proposé par l'équipe d'animation remarque une hausse considérable des jeunes venant via les partenaires.



1.5. Type de demandes

	2016	2017
Jeunes avec comportements à risques	87	83
Autres (mal-être, hygiène, besoin de parler, etc.)	156	137
Demandes d'informations et de soutien aux démarches	26	61
Jeunes en difficultés d'insertion	41	30
Jeunes en difficultés scolaires	14	11

Concernant les différents types de demande, nous observons des changements intéressants entre 2016 et 2017. Ce changement pourrait s'expliquer par une précision de la demande dès la première rencontre et une orientation plus éclairée de nos partenaires.

2. Accueil individuel par le Moniteur Educateur

En 2017, **126 jeunes** ont bénéficié d'un accompagnement individuel.

- 126 personnes ont été reçues individuellement par les professionnels.
- 126 jeunes dont 69 nouveaux ont été rencontrés individuellement par l'équipe. Les profils des jeunes accueillis sont très variés.

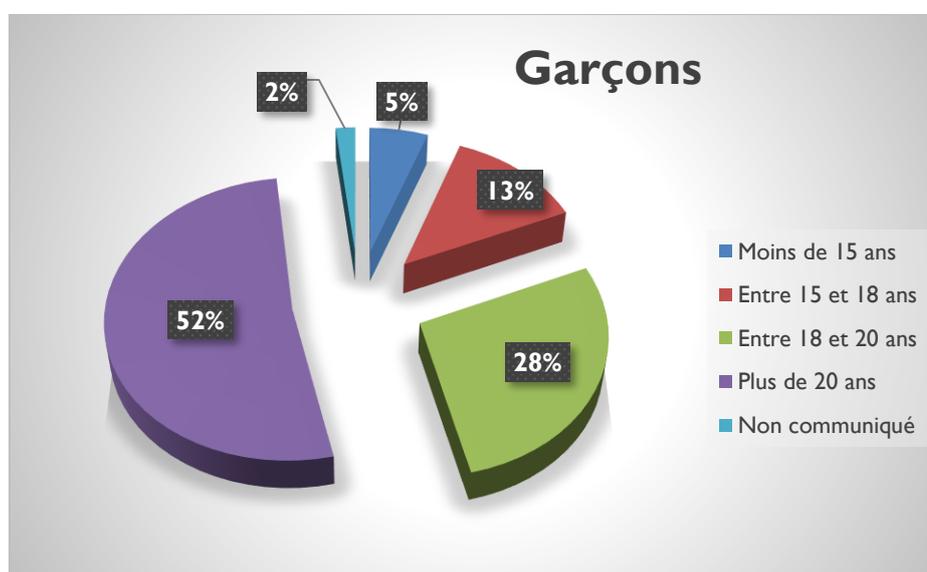
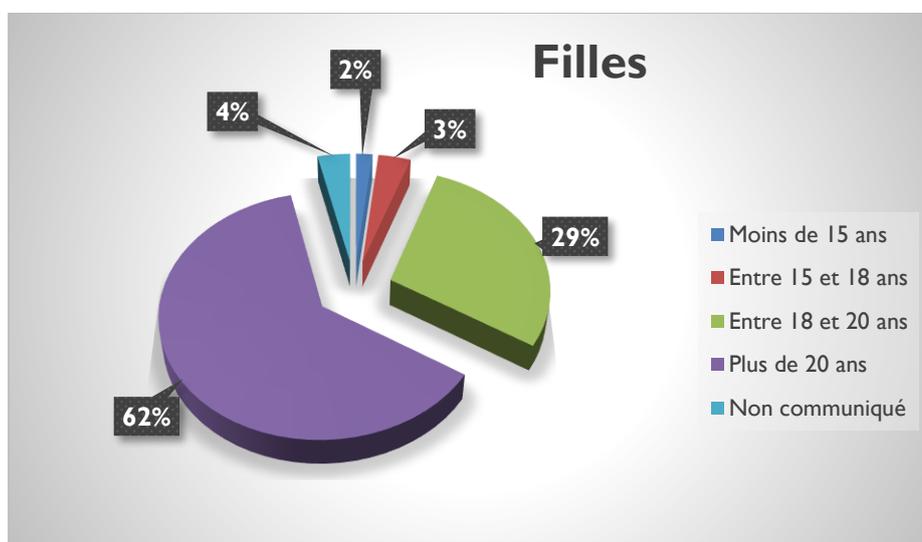
Le PAEJ est un repère en matière d'accueil et d'orientation. Il demeure un lieu de passage où les jeunes viennent librement obtenir un soutien dans leurs démarches. L'avantage du Lieu-Dit est d'être un lieu ouvert qui propose un accueil inconditionnel et sans rendez-vous.

Au regard de cela, nous pouvons souligner deux modalités d'entrée différentes :

- un **accueil ponctuel** où des jeunes viennent nous solliciter pour une demande précise toujours liée à leur insertion professionnelle.
- un accueil privilégiant **l'écoute, la convivialité, la confiance et l'accompagnement** des personnes en rupture d'hébergement et/ou en situation de fragilité économique, psychique et sociale. Le Lieu-Dit peut-être pour celles-ci une des seules structures fréquentées et constitue donc un lieu repère important pour eux dans la ville.

2.1. Age du public rencontré

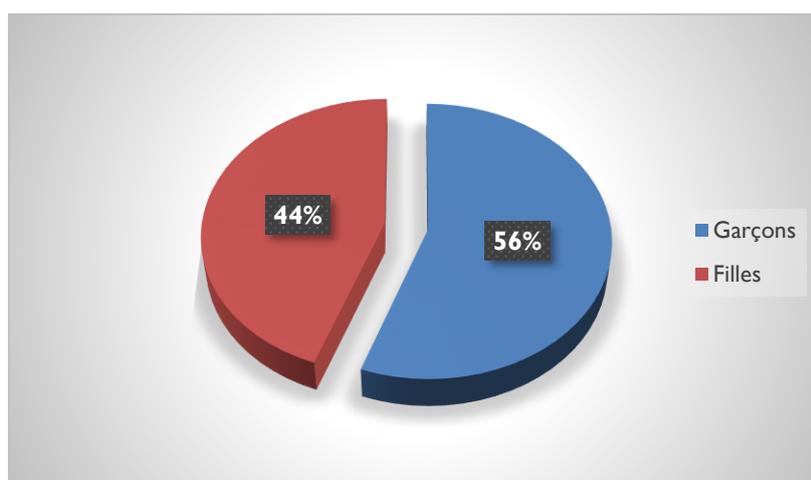
Moins de 15 ans	1	2 %
De 15 à 18 ans	13	25 %
Plus de 18 ans	112	73 %
TOTAL	126	100%



La file active des jeunes accueillis individuellement est stable par rapport à 2016. La moyenne d'âge des jeunes est sensiblement la même, 21 ans cette année contre 20 ans l'an passé.

Les plus jeunes viennent au Lieu-Dit avant tout pour discuter, prendre des premiers contacts avec les professionnels dans le cadre du projet « sport, ma santé » développé depuis une année. La demande des plus âgés se concentre surtout autour de l'insertion professionnelle, notamment dans l'élaboration de CV, de lettres de motivation et de démarches de droit commun.

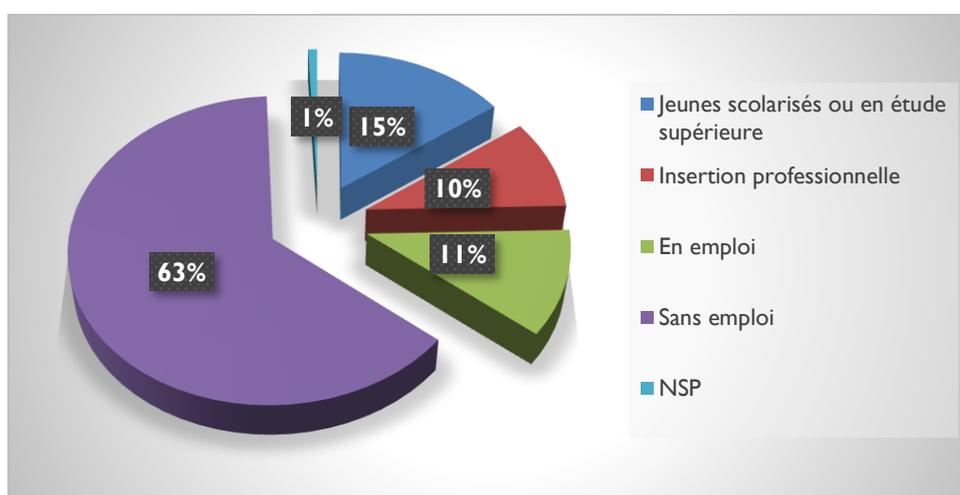
2.2. Sexe du public rencontré



Filles	56	47 %
Garçons	70	53 %
TOTAL	126	100 %

En 2017, les jeunes qui se présentent au Lieu-Dit sont dans des démarches individuelles indépendamment du sexe et de l'âge.

2.3. Niveau scolaire et situation sociale

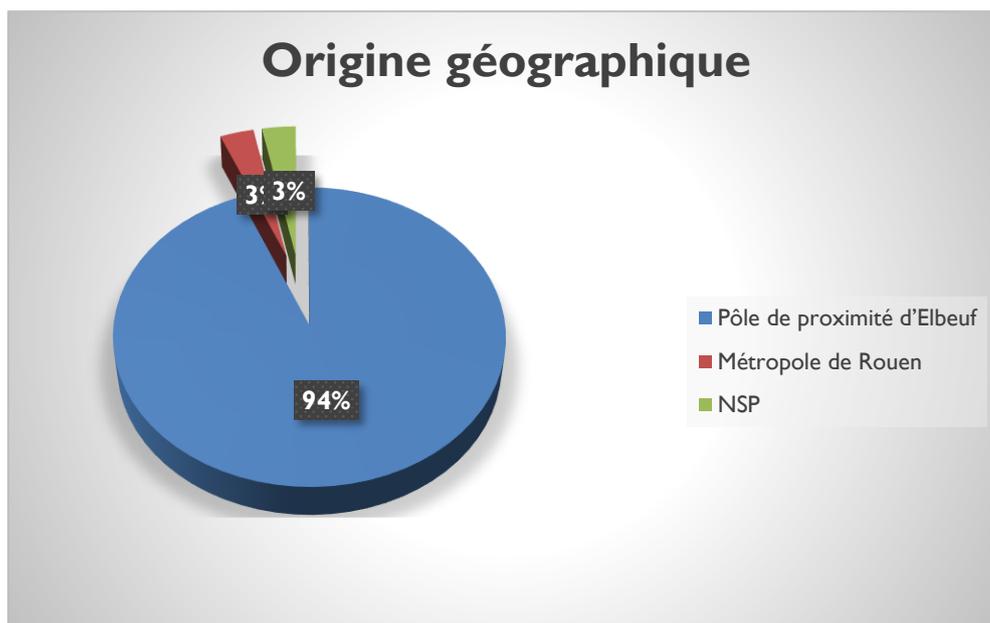


	2016		2017	
Jeunes scolarisés ou en études supérieures	64	31%	19	15%
Insertion professionnelle	11	6 %	12	10%
En emploi	13	11 %	14	11%
Sans emploi	39	28 %	80	63%
NSP	2	24 %	1	1%
TOTAL	129	100 %	126	100%

Le profil des jeunes qui se sont présentés au Lieu-Dit en 2017 a évolué. Les jeunes de plus de 18 ans sont en nette augmentation. Cela peut s'expliquer notamment par les liens qui se sont tissés avec les partenaires notamment avec l'APRE, ANIM'ELBEUF, la mission locale, le PASS et A.S.A.E. Ces jeunes viennent de manière ponctuelle mais en cas de besoin, le PAEJ reste pour eux un lieu de ressource important.

2.4. Origine géographique

Pôle de proximité d'Elbeuf	122	94%
Seine Maritime (hors pôle Elbeuf)	2	3 %
NSP	2	3%
TOTAL	126	100 %



Les jeunes accueillis viennent essentiellement du pôle de proximité d'Elbeuf.

2.5. Origine des orientations vers le PAEJ

Est déjà venu au PAE	57	45%
Ami/ Bouche à oreille	19	15%
Professionnel du réseau	40	32%
Actions de communication/ venu suite à une action de sensibilisation	10	8%
Non communiqué	0	0
TOTAL	126	100%

Il y a donc trois types d'orientations :

- « Je viens ici, j'en ai entendu parler par un copain ou par un membre de la famille... »
- Orientation par des partenaires
- Action de communication ou suite à une intervention sur site

2.6. Type de demandes

Le Lieu-Dit est un espace ouvert tout au long de la journée avec des horaires sans rendez-vous le matin et sur rendez-vous si nécessaire l'après-midi, ce qui permet aux jeunes de pouvoir nous solliciter plus facilement et en fonction de leurs besoins.

Cette année, nous poursuivons l'aide destinée à faciliter les démarches administratives pour les jeunes. Ces accompagnements nécessitent très souvent un accompagnement physique dans les démarches. L'accompagnement physique est très important car il permet de faire du lien entre les jeunes et les autres interlocuteurs.

Au sein du Lieu-Dit, nous proposons de manière ponctuelle des dépannages alimentaires mais lorsque cela le nécessite nous orientons les personnes les plus vers des associations comme le secours populaire, les restos du cœur afin de bénéficier de dépannage alimentaire.

Les jeunes rencontrés ont généralement plusieurs raisons de franchir notre porte. Les principales sont répertoriées dans le tableau ci-dessous.

Besoin de parler/ Mal-être	25
Difficulté d'insertion professionnelle	30
Démarches/Difficultés scolaires	10
Comportements à risques	10
Sexualité / Demande de préservatifs	15
Demande d'infos / Soutien aux démarches administratives	80
Projet Sport	12

2.7. Les orientations

Les projets mis en place cette année comme le projet sport et la pérennisation du poste de l'intervenant sur le PAEJ ont permis de redynamiser certains partenariats. De ce fait, un certain nombre de jeunes ayant franchi la porte du Lieu-Dit pour la première fois, nous ont été orientés par : l'Apré, les professionnels de la mission locale, le dispositif de la garantie jeune, le CHRS homme et la PASS, pour accompagner et soutenir les jeunes dans leurs démarches administratives : faire le lien avec les structures de droit commun.

3. PROJET SPORT

Bilan des actions

DATE	LIEU	NOMBRE DE JEUNES	Partenaires
Jeudi 23 février 2017	La cerisaie Terrain extérieur	22 jeunes	Anim'Elbeuf, Mairie d'Elbeuf
Jeudi 20 avril 2017	City stade du Mont Duve	12 jeunes et 3 familles	Anim'Elbeuf, Mairie d'Elbeuf
Mercredi 24 mai 2017	Centre-ville	70 jeunes et 10 familles	Anim'Elbeuf, Mairie d'Elbeuf
Vendredi 27 juillet 2017	City stade du Mont Duve	35 jeunes 2familles	Anim'Elbeuf, Mairie d'Elbeuf
Vendredi 1 septembre 2017	La Cerisaie Terrain extérieur	40 jeunes	Anim'Elbeuf, Mairie d'Elbeuf

Ces actions en collaboration avec les partenaires ont permis de pouvoir inscrire 12 jeunes dans différents clubs sportifs de l'agglomération d'Elbeuf. 7 familles sont venues au PAEJ pour inscrire leur enfant par le biais du Passjeunes 76.

4. Les suivis individuels des psychologues en chiffres

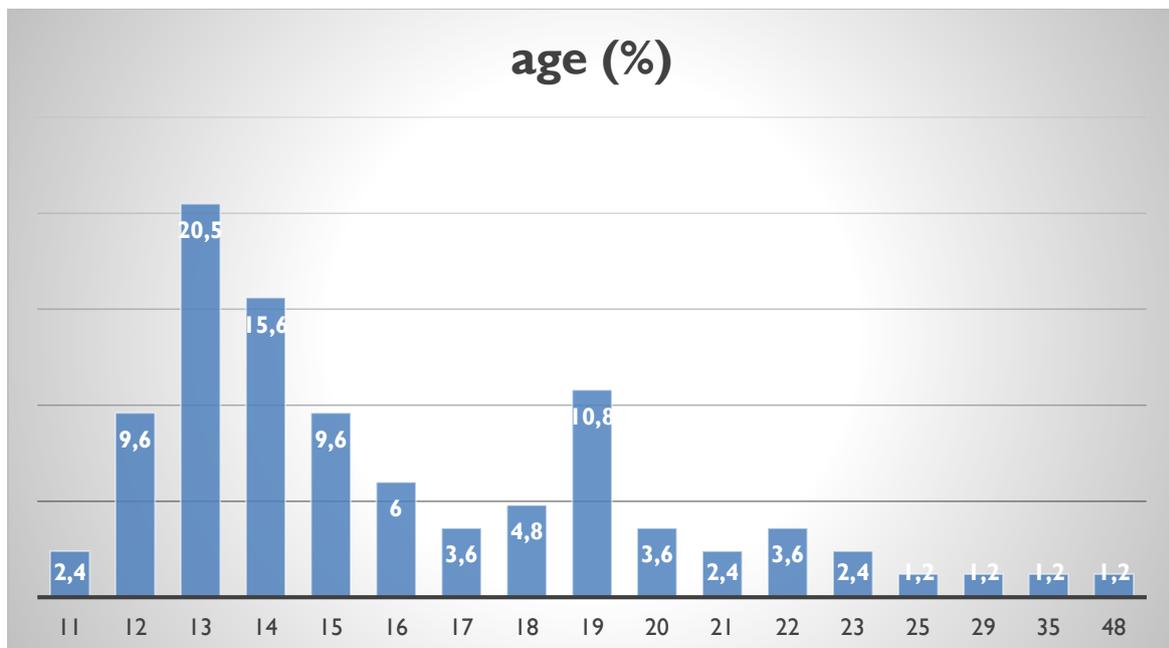
202 jeunes ont été rencontrés par les psychologues dans le cadre des entretiens individuels du Point d'Accueil Ecoute, au cours de l'année 2017. Parmi ces 202 jeunes, 136 ont été reçus avec leurs parents dans le cadre d'entretiens familiaux.

L'augmentation du nombre de jeunes accueillis en entretien psychologique (202 en 2017 vs. 166 en 2016) reflète à la fois les liens solides établis et entretenus avec les partenaires ainsi que le bienfondé de l'augmentation de l'offre d'entretiens psychologiques.

A ce jour, le temps de présence des psychologues consacré à la consultation au PAEJ est toujours de 0.2 ETP. Sur l'année 2017, cela représentait 256 créneaux de rendez-vous disponibles.

604 entretiens ont été réalisés en 2017, contre 456 en 2016... (pour une moyenne de 2.99 rdv par jeune en 2017 contre 2.71 pour 2016.)

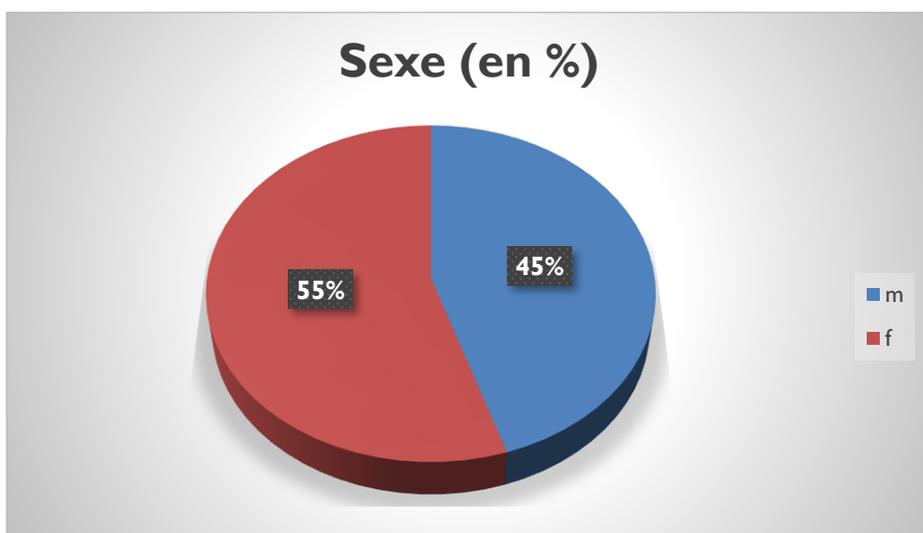
4.1. Age des personnes accueillies



Si la tendance des années précédentes reste de mise (la majorité des jeunes reçus ont 15 ans et moins : 57,7% vs 55% en 2016), on note une nette augmentation de l'accueil des jeunes de 19/25 ans (24% contre 11% l'an passé !). Les données à venir permettront d'apporter un élément d'explication quand à cette hausse de fréquentation par les jeunes de cette tranche d'âge.

Le Point d'Accueil Ecoute Jeunes se positionne toujours en faveur d'un lien étroit avec l'éducation nationale, valorisé par des échanges réguliers entre professionnels et des actions de préventions menées au sein des établissements scolaires, dans le but de maintenir une préoccupation soutenue quant aux problématiques adolescentes.

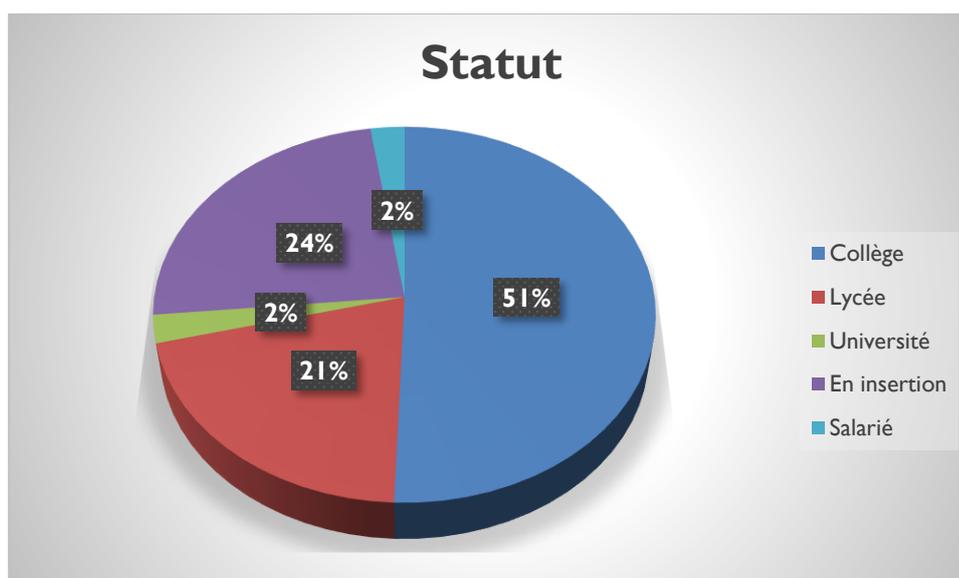
4.2. Répartition sexe



Constat intéressant : en 2016, la population accueillie était à 51% masculine.

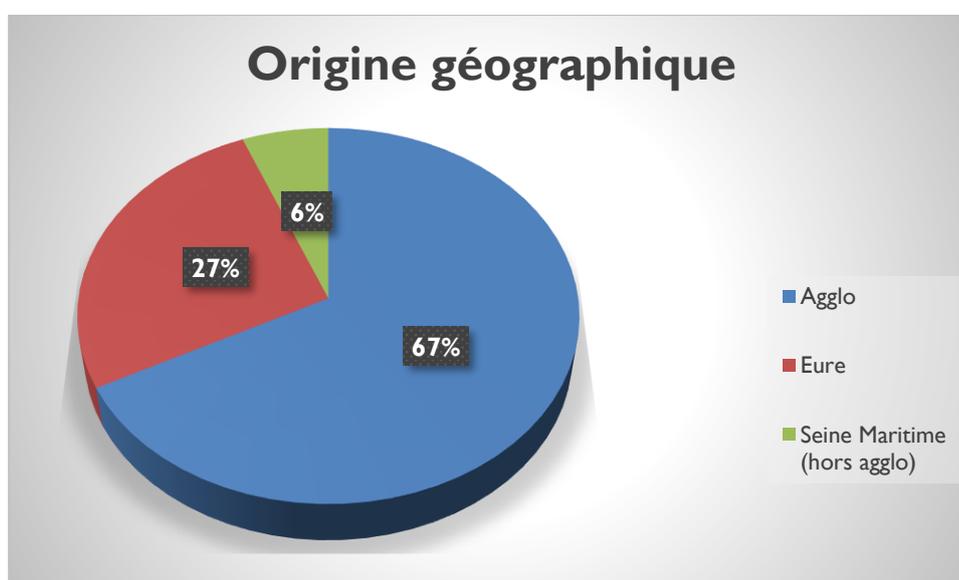
En 2017, Elle est à 55% féminine. On serait tenté d'y voir une conséquence de la possibilité d'être reçu, au choix, par « une » ou « un » psychologue.

4.3. Statut Social



Même si, comme pour les dernières années, l'essentiel des jeunes reçus sont scolarisés au collège (51%) et au lycée (21%), la nette augmentation perçue précédemment concernant les 18 ans et plus se reflète sur ce graphique : 24% des jeunes reçus par les psychologues sont en 2017 dans des démarches d'insertion professionnelle.

4.4. Origine géographique

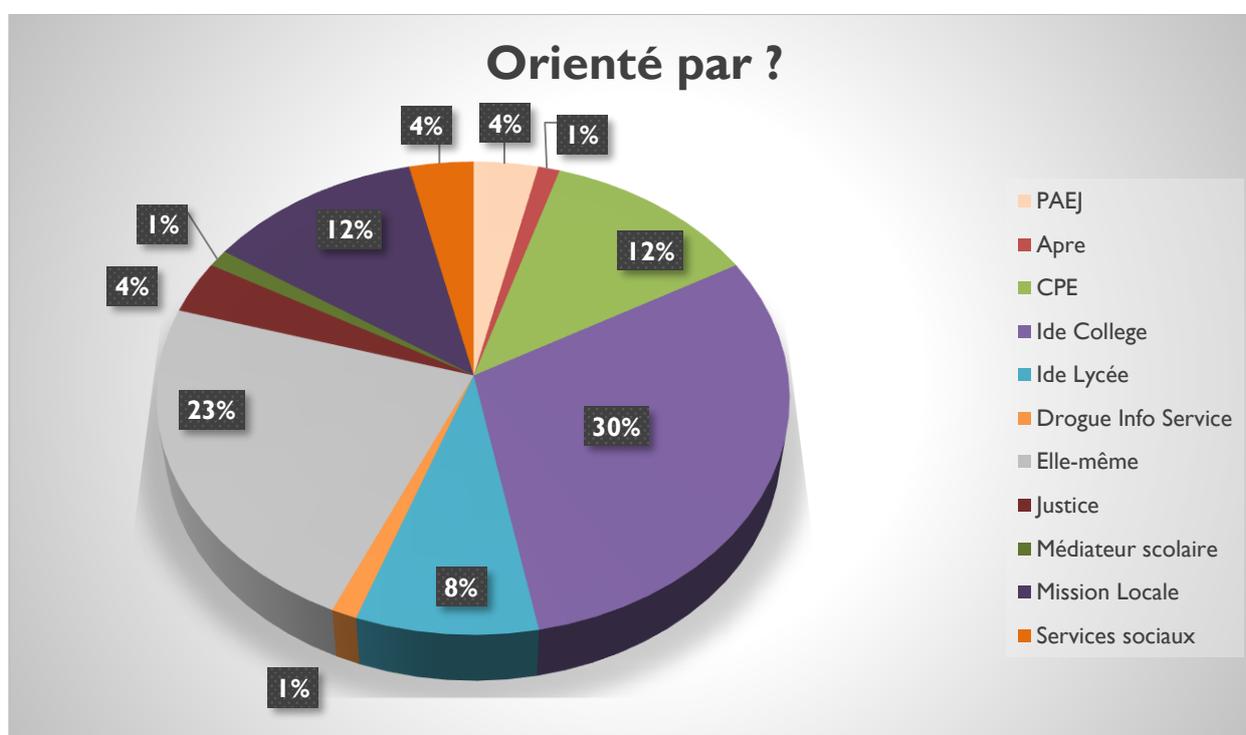


L'Eure revient en force ! En 2017, 27% des consultants viennent du département voisin. Les sollicitations croissantes des psychologues et du service de prévention de l'association sur le secteur de Val de Reuil / Louviers influence sans doute cette nette évolution (seulement 19% des consultants étaient eurois l'an passé).

Par ailleurs, les orientations émanant du secteur de proximité Elbeuvien voient également une croissance (67% contre 57% en 2016). Cela est parfaitement logique compte tenu de l'implantation du Point Accueil Ecoute Jeunes « le lieu-dit » ainsi que de l'attention portée à la qualité du travail partenarial.

Cela a pour conséquence un recul du nombre de jeunes accueillis, venant de Seine Maritime mais hors secteur de proximité (-16% par rapport à l'an passé.), ce qui n'est pas non plus surprenant compte tenu de l'offre de services du secteur rouennais.

4.5. Origine des orientations

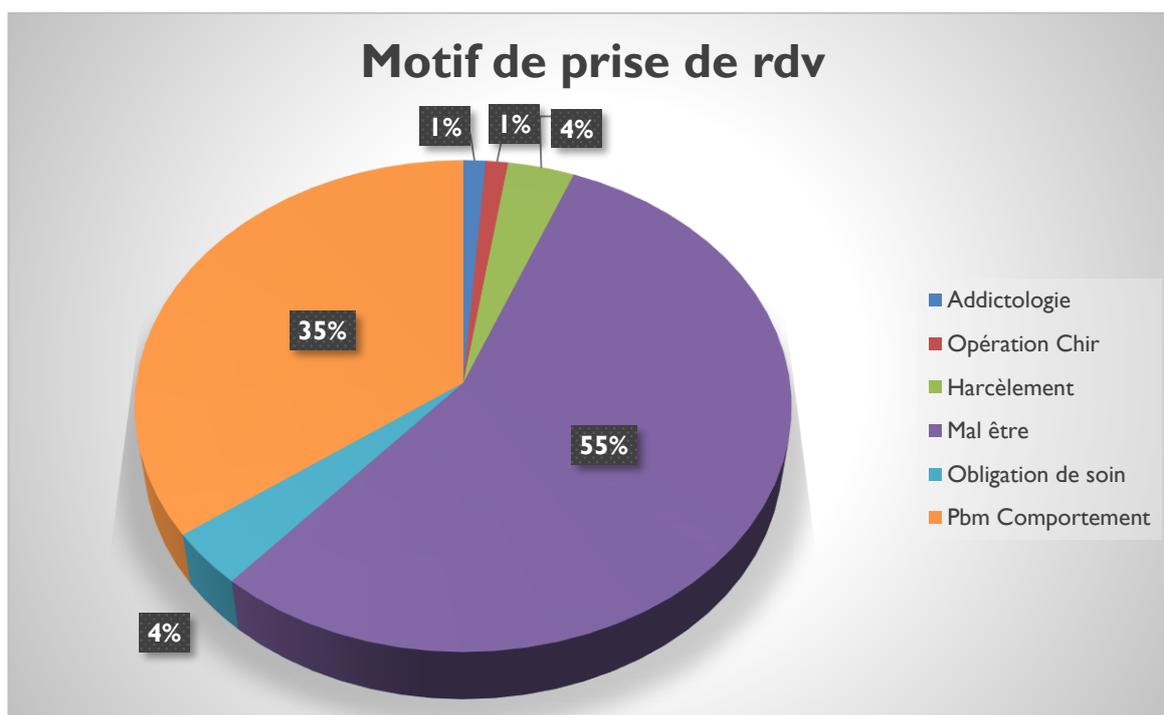


De nouveau cette année, la logique d'intervention précoce suppose que nos principaux orienteurs sont les professionnels du milieu scolaire (CPE, IDE scolaires, médiateur scolaire qui représentent 51% des orientations).

Ce qu'il nous semble particulièrement intéressant de relever, c'est que les démarches personnelles sont en (légère) hausse : 23% cette année contre 21% en 2016. Ce constat semble révéler que l'espace psychologique proposé au Point d'Accueil Ecoute Jeunes est de plus en plus connu et reconnu sur le territoire, et que les jeunes parviennent à s'en saisir facilement (qualités en termes d'accessibilité).

Enfin, comme le laissaient présager les graphiques précédents, les chiffres confirment une hausse des orientations émanant d'une structure voisine : La Mission Locale.

4.6. Motif de la demande

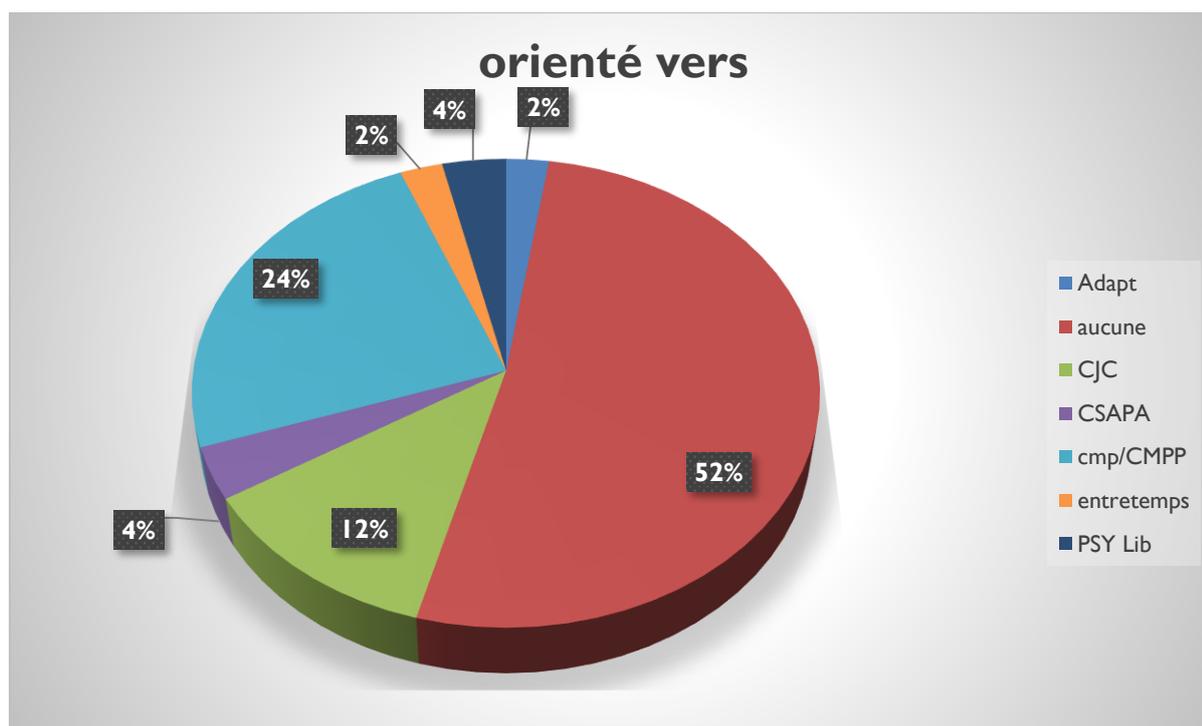


Le mal-être et les troubles du comportement restent les grands premiers en matière de motifs de demande d'entretien psychologique.

Cependant, il semble important de souligner des similarités fortes entre ces grandes catégories, symptômes d'une souffrance, propre et/ou familiale, dont les modalités d'expressions vont varier en fonction de différents facteurs comme les événements de vie, la qualité de l'entourage, les ressources personnelles, etc.

Lors de quelques entretiens (en moyenne 2.99 par jeune en 2017), il sera donc question de tenter de mettre de mots sur les problématiques rencontrées, d'exprimer ses souffrances, et de développer ou renforcer ses capacités de gestion des émotions. Parfois, cela suffit à mettre du sens, rétablir de la communication (avec la famille notamment), et parfois cela demande une prise en charge plus spécifique, nécessitant une orientation vers d'autres professionnels.

4.7. Orientations préconisées



Comme évoqué précédemment, bien souvent, les entretiens proposés au Point d'Accueil Ecoute Jeunes permettent de désamorcer les situations qui posent problème, aussi bien pour la personne que l'on reçoit que pour son entourage, (dans 52% des cas en 2017 contre 58% en 2016).

Par ailleurs, les orientations se font toujours vers les partenaires adaptés dans l'accompagnement des jeunes adolescents (CMP/CMPP et l'Entretemps) lorsque ces derniers le souhaitent. L'orientation vers les Consultations Jeunes Consommateurs reste également souvent utilisée, lorsque les situations conflictuelles ou problématiques rendent le terrain propice à l'apparition ou la répétition de consommations ou comportements addictogènes.

Pour conclure cette partie, il semble important de signifier que l'orientation des jeunes devient complexe dès lors que des problématiques d'ordre psychiatrique sont observées.

En effet, l'offre de soins sur ce plan est assez rare sur le territoire (CMP débordé, peu de pédopsychiatre en libéral connu, etc.). Ainsi, nous sommes bien souvent en difficulté, face aux limites de nos moyens, en espérant que les jeunes que l'on rencontre soient en capacité de se diriger vers les services d'urgences en cas de nécessité d'une rencontre rapide avec un pédopsychiatre, dans l'attente d'un RDV posé et réfléchi qui se montre trop souvent fort éloigné dans le temps.

5. *Accueil des familles*

L'accueil des familles et de l'entourage des jeunes reçus au PAE sont loin d'être une composante anecdotique des rencontres qui peuvent s'opérer auprès des adolescents présentant des comportements à risque à l'adolescence.

Plus que des données satellites autour de l'adolescent, les familles constituent le milieu dans lequel il évolue et en fonction duquel les comportements vont se structurer et se donner à voir, et surtout, ces familles représentent l'interlocuteur le plus souvent principal auprès duquel la situation va être gérée.

Le Lieu-dit propose donc des temps de rencontre avec les familles et l'entourage selon plusieurs modalités :

- **Des rencontres collectives** entre adultes autour de l'adolescence et des comportements à risques en général : elles sont l'occasion pour les parents et éducateurs de penser collectivement les conditions dans lesquelles évoluent les adolescents.

Ces temps collectifs, toujours élaborés en collaboration étroite avec les partenaires locaux afin d'être au plus près des lieux de vie des personnes, permettent des échanges, des confrontations et des réflexions collectives autour des stratégies que chacun peut déployer pour faire œuvre d'éducation.

Au cours de l'année 2017, 3 rencontres ont été organisées (sur les thèmes des Comportements à risques à l'adolescence et du harcèlement, etc... réunissant chacune une quinzaine de parents)

Amorcées depuis 2012, ces rencontres collectives ont sensiblement évolué en quantité et en qualité : les groupes de parents sont plus hétérogènes socialement et permettent donc de toucher des personnes plus vulnérables ; en outre, la participation des adultes est nombreuse.

- **Des rencontres individuelles** qui s'articulent autour de situation vécue par le jeune ou ses parents comme problématique. L'objectif est de resituer le rôle des parents comme ressource principale pour leur adolescent, de leur permettre de rétablir un lien éducatif avec leur enfant, ajusté à ses besoins et les circonstances du moment et en dédramatisant leur demande de soutien qui davantage qu'un aveu de faiblesse, indique une nécessaire remise en question des liens qui unissent parents et enfants pour entrevoir leur nécessaire réaménagement. Quelques entretiens (ou plus) permettent de

resituer comment l'autorité parentale peut s'exercer sans faire obstacle au dialogue dans le couple, ou avec l'enfant, comment chacun des deux parents peut faire évoluer sa position dans la famille qui est bousculée par les émois de l'adolescent. Lorsque ce n'est pas le cas, la relation est maintenue le temps de pouvoir orienter les parents vers des partenaires pour un travail plus en profondeur. **Au cours de l'année 2017, 176 parents ont été rencontrés individuellement.**

**Annexe : inventaire et
bilans des actions de
prévention.**

I. Le travail en lien avec les établissements scolaires du territoire de Val de Reuil

Le partenariat étroit avec les établissements scolaires de ce territoire noué en 2016 a permis à notre équipe de poursuivre la démarche de prévention des comportements à risques amorcée l'année passée. Nous sommes intervenus dans le cadre du parcours de santé de l'élève de l'école primaire au lycée.

1. *Les écoles primaires*

Nous sommes intervenus auprès des écoles primaires du secteur des collèges Alphonse Allais et Montaigne sur deux actions différentes.

Concernant les écoles du secteur d'Alphonse Allais, nous travaillons sur deux axes, le 1^{er} autour du développement des compétences psychosociales : Résister à la pression du groupe afin de retarder les 1^{ères} expérimentations de tabac et le second, sur la préparation de l'entrée en 6^{ème} avec Dédale de Vie afin de permettre aux élèves de découvrir le fonctionnement du collège et les personnes ressources en cas de vulnérabilité.

Axe 1 : Résister à la pression du groupe afin de retarder les 1^{ères} expérimentations de tabac

Dates des interventions : Janvier et Mars 2017

Niveau ciblé : CM2

Nombre d'élèves : 146 élèves

Outil d'animation : « Info-Intox », « De toi à moi » et le brainstorming

Axe 2 : Aborder l'entrée au collège et de lever les appréhensions des élèves pour l'entrée en 6^{ème}

Dates des interventions : 25 au 27 Avril 2017

Niveau ciblé : CM2

Nombre d'élèves : 146 élèves

Outil d'animation : Dédale de vie « En cours », échanges et débat avec le groupe et autour des saynètes choisies par les élèves

Sur les écoles primaires du secteur du collège Montaigne, nous avons été sollicités sur le thème du harcèlement. Afin de proposer une cohérence dans le parcours de santé de l'élève, nous avons élaboré une trame qui se rapprochait de celle proposée dans les écoles primaires de secteur du collège A. Allais.

Nous avons donc travaillé autour des vidéos proposées dans le guide de lutte contre le harcèlement proposé sur le site www.nonauharcèlement.education.gouv.fr

Dates des interventions : Mars et avril 2017

Thématique : Prévenir le harcèlement scolaire en développant les compétences psychosociales des élèves

Niveau ciblé : CM2

Nombre d'élèves : 97 élèves

Outil d'animation : vidéos et échanges et débat

2. Les quatre collèges : PMF, Alphonse Allais, Montaigne et Langlois

L'année scolaire 2016/2017 s'est poursuivie avec la démarche de prévention des comportements à risque avec l'outil Dédale de Vie élargie à l'ensemble des collèges. Le collège A. Allais qui travaillait déjà avec cet outil, est désormais autonome dans sa démarche.

En amont des interventions auprès des collégiens de 5^{ème}, une formation a été dispensée aux professionnels intéressés par la démarche. Deux sessions ont eu lieu début janvier 2017. Nous avons formé 21 professionnels des différentes communautés éducatives à l'utilisation de cet outil.

Dates des interventions auprès des collégiens : Janvier et février 2017

Niveau ciblé : Cinquième

Collèges : Hyacinthe Langlois, Pierre Mendès France et Montaigne

Nombre d'élèves : 317 élèves

Outil d'animation : Outil Dédale de Vie, « En cours » et « En famille »

Temps des séances : 2h00

Chacune des séances a duré 2h00. Les élèves répartis en demi-classe ont pu exploiter les 2 panneaux de Dédale de Vie ; à raison d'une heure par panneau.

Ces temps ont été co-animés par un professionnel de la Passerelle avec un membre de la communauté éducative du collège concerné et se sont terminés par un questionnaire de satisfaction afin de pouvoir évaluer la séance et avoir le retour des élèves sur l'action.

La dynamique engagée sur 2016/2017 s'est poursuivie sur 2017/2018 avec l'action sur le développement des compétences psychosociales auprès des élèves de 6^{èmes}.

Cette action permet aux élèves de réfléchir sur les différentes compétences et de trouver les solutions afin de régler les conflits auxquels ils pourraient être confrontés.

Dates des interventions : Novembre 2017

Niveau ciblé : Sixième

Nombre d'élèves : 430 élèves

Outil d'animation :

Présentation power point illustrés des couples de CPS et scénarios de mise en situation réalisées par l'association La Passerelle

Temps des séances : Chaque séance a duré deux heures et s'est terminée par un questionnaire d'évaluation immédiate, questionnaire rempli individuellement par chacun des élèves.

Le collège Montaigne situé au Vaudreuil a sollicité notre équipe dans le cadre de son CESC interne afin de travailler autour des « jeux » et de leurs dérives dans la cour de récréation.

Dates des interventions : Mai 2017

Niveau ciblé : Sixième

Nombre d'élèves : 94 élèves

Temps des séances : Chaque séance a duré une heure et demie et s'est terminée par un questionnaire d'évaluation immédiate, questionnaire rempli individuellement par chacun des élèves

3. *Le lycée Marc Bloch*

Dans le cadre du CESC ID, le lycée a souhaité travailler auprès d'une classe de seconde afin de permettre aux élèves de s'exprimer et de réaliser un outil autour de la question des réseaux sociaux. Sur l'année 2017, notre équipe a travaillé avec le soutien de l'infirmière scolaire et la professeure principale de la classe afin de soutenir les élèves dans la création d'une vidéo sur le thème du harcèlement scolaire. Cet outil a été présenté lors du forum du lycée au élèves de l'établissement ainsi qu'à la communauté éducative dans son ensemble.

Le travail débuté avec le lycée autour d'une classe projet s'est poursuivi sur l'année 2017/2018 avec une formation après de l'équipe éducative sur le thème des pratiques addictives à l'adolescence et les ressources existantes sur les territoires pour accompagner les jeunes autour de la thématique.

Les professionnels de la Consultation Jeunes Consommateurs de l'association sont également intervenus auprès de l'équipe éducative à l'occasion de deux cafés débat sur le temps méridien. Les thèmes abordés ont été les conduites addictives chez les jeunes et le mal-être.

II. Travail auprès des établissements du territoire elbeuvien

1. *Le lien avec les écoles primaires d'Elbeuf*

Notre porte d'entrée avec les écoles primaires de la ville d'Elbeuf se faisait traditionnellement avec le médiateur scolaire de la ville. En 2017, deux actions ont été réalisées à destination des CM2 des écoles primaires d'Elbeuf.

Une première afin de préparer l'entrée en 6^{ème} avec l'outil Dédale de Vie. Celle-ci a été co-animée par l'animatrice prévention de la Passerelle et le médiateur scolaire de la ville d'Elbeuf.

Lieu de l'action : Dans les locaux du Point Accueil Ecoute Jeunes, « Le Lieu-Dit »

Dates de l'action : juin 2017

Niveau scolaire : Cm1/Cm2 des écoles primaires de la ville d'Elbeuf

Nombre de classes : 3 classes

Nombre d'élèves : 58 élèves

Support pédagogique utilisé : Dédale de Vie « En cours »

L'objectif de cette action était de **préparer les élèves à l'entrée en 6^{ème}**, afin de dédramatiser cette étape et répondre à leurs interrogations. Ces interventions se sont déroulées sur une durée d'une heure. A chaque fin de séance, les élèves ont pu donner leurs ressentis et noter l'animation.

La seconde action à destination des élèves de CM2 a été co-construite avec l'ASV, l'infirmière scolaire et les assistances sociales du collège Mandela et du Centre Médico-Social des droits de l'enfant. Le thème développé a été le bien-être à l'école et la prévention du harcèlement scolaire par le développement des compétences psychosociales. Elle a eu lieu en deux temps :

- Un premier temps à destination des élèves de CM2 avec une co-animation entre l'animatrice de prévention de la Passerelle et l'infirmière scolaire et/ou l'assistance sociale du collège Mandela. Concernant une des écoles primaires, nous avons associé l'infirmière du collège Jacques Yves Cousteau (les élèves de cette école iront majoritairement dans ce collège en 6^{ème})
- Un second temps à destination des parents à la mairie d'Elbeuf avec l'ensemble des professionnels du projet en présence du médiateur scolaire.
Ce temps a permis de faire un retour aux parents sur l'action et d'aborder avec eux les difficultés que pouvaient rencontrer leurs enfants à ce sujet.

Dates de l'action : novembre 2017

Niveau scolaire : Cm1/Cm2 des écoles primaires de la ville d'Elbeuf

Nombre de classes : 8 classes

Nombre d'élèves : 176 élèves

Nombre de parents : 8

Support pédagogique utilisé : Vidéo, échanges et débat

Tout comme pour le CESC ID de Val de Reuil, notre service est sollicité pour accompagner le CESC ID du territoire elbeuvien. Nous participons à ce titre avec l'ASV aux réunions du CESC ID et soutenons méthodologiquement les établissements dans la co--construction de leurs actions.

1- **Le collège Jacques Emile Blanche poursuit sa démarche auprès des 6^{èmes} avec l'outil Dédale de Vie**

Les intervenants pour le collège :

- Mme Hubert Magali, infirmière scolaire
- M. Dégénérais Clément, assistant social

Les intervenants pour la Passerelle :

- Ahmed Bidar pour les animations auprès des élèves
- David Saint Vincent pour l'action auprès des parents

Dates de l'action : Du 6 au 8 mars 2017

Niveau scolaire : Sixième

Nombre de classes : 6 classes

Nombre d'élèves : 155 élèves

Panneaux Dédale de Vie utilisés : En cours / En famille

- **Le collège Jacques-Yves Cousteau** poursuit sa démarche du développement des compétences psychosociales auprès des 5^{èmes} en informant les élèves sur les risques liés à la consommation de tabac.

Lieu de l'action : Collège Jacques-Yves Cousteau

Dates de l'action : janvier et mai 2017 pour l'année scolaire 2016/2017

Novembre 2017 pour l'année scolaire 2017/2018

Niveau scolaire : Cinquième

Nombre de classes : 4 classes par année scolaire

Nombre d'élèves : 157 sur les deux années scolaires

Outil et techniques d'animation utilisés : Le blason, le travail de groupe et Info Intox

La trame proposée pour cette intervention est restée sensiblement la même sur les deux années scolaires mais avec une évolution sur novembre 2017 afin de faire réfléchir les jeunes outre les thèmes de liberté, dépendance et indépendance, à la notion de manipulation de l'industrie du tabac et aux différentes motivations de l'expérimentation du tabac sous toutes ses formes (en intégrant la chicha) et du cannabis.

2. Les collèges Jacques Brel, Arthur Rimbaud et Nelson Mandela

Ces trois établissements nous ont sollicités autour des comportements de consommation liés au tabac et à l'alcool.

Sur 2017, nous sommes intervenus auprès du collège Rimbaud de Saint Aubin les Elbeuf et Jacques Brel de Cléon pour les élèves de 5^{ème}. Les interventions sur le collège Mandela d'Elbeuf auront lieu sur le mois de janvier 2018

Niveau scolaire : Cinquième pour le tabac et quatrième pour l'alcool

Nombre de classes : 6 classes pour le collège de Jacques Brel et 3 pour le collège Rimbaud

Nombre d'élèves : 176 sur les deux établissements

Outil et techniques d'animation utilisés : la trame proposée pour les classes de 5^{ème} a été la même pour les collèges du territoire elbeuvien. Chacune des séances s'est terminée par des mises en situation autour des premières consommations de cigarette ou de chicha.

3. *Le partenariat avec le lycée Ferdinand Buisson*

Cette action est soutenue par le comité de vie lycéenne chargé de promouvoir, entre autres, des actions de prévention des comportements à risque au sein de l'établissement.

Objectif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre un espace de parole et d'échange. - Ouvrir un espace de réflexion autour de la vie des lycéens, qu'elle soit en rapport avec la vie du lycée ou à l'extérieur. - Permettre un échange d'expériences et mobiliser les ressources des jeunes dans un souci de mobilisation des compétences psychosociales.
Date et lieu	Une séance par mois d'octobre à avril à raison d'environ une séance par mois dans l'année scolaire 2016-2017. Lieu : foyer du Lycée.
Intervenant	Michel Lépine, psychologue
Public	Lycéens de l'établissement (132 élèves)
Présentation de l'action :	<p>11 séances ont été réalisées sur cette année scolaire ; séances ont eu lieu sur le temps méridien, ouvertes à tous les lycéens volontaires pour participer. La composition et la taille du groupe peut varier d'une séance à une autre, en fonction des participants.</p> <p>Le responsable du foyer lycéen est chargé de la communication sur les groupes d'échange</p>
Bilan de l'action	<p>Contrairement à l'an passé, le groupe s'est montré très participant avec une certaine spontanéité en fonction des thèmes abordés. Le bouche oreille et la publicité faite par la responsable du foyer ont contribué à une fréquentation grandissante du groupe. Parmi les thèmes abordés, nous avons eu l'occasion d'échanger autour de la discrimination, des notions de passion et d'addiction, les émotions et leur gestion, le regard de l'autre, la confiance et le stress face aux examens. De plus à la demande des jeunes, une séance a été consacrée aux drogues et à leurs effets.</p>

III. L'été sous le signe du sport et de la culture

1. *L'Été jeunes et Seine d'Été*

Le service prévention continue à s'engager auprès des partenaires de l'été jeunes en s'impliquant dans les actions proposées en lien avec la pratique sportive.

Sur l'été 2017, notre équipe a participé aux actions suivantes :

- Aux Beach soccer 11/15 et 16ans et plus
- Au raid sportif 11/15 ans

Objectifs de l'action Beach soccer à destination du public 11/15 dans le cadre de l'été jeunes :

- Reconnaître les bienfaits d'une activité physique sur la santé.
- Appréhender les bonnes pratiques et l'hygiène de vie liée à la pratique d'un sport.
- Prendre conscience des risques et des dérives qui peuvent être liés au sport

25 jeunes ont participé à notre animation, animation qui était proposée lors des temps d'attente entre les matchs. Cela a été également l'occasion d'aller vers ce public et de lui présenter nos missions à la fois au titre du PAEJ ou de la CJC.

Les animations proposées ont été similaires à celle proposée lors de la manifestation Seine d'été sur le mois de juillet autour des bienfaits de la pratique sportive.

Objectifs du Beach soccer 16 ans et plus et du raid sportif :

- Sensibiliser les jeunes et leurs animateurs aux risques lié à l'usage de la chicha.
- Sensibiliser aux effets sur le corps d'une alcoolisation
- Faire connaître la CJC et le PAEJ

Modalités d'intervention et thèmes abordés

- *La chicha*

Dans un premier temps, chaque équipe devait répondre de manière collective au questionnaire sur la thématique de la chicha. Une plaquette d'information réalisée par l'équipe de la Passerelle a été mise à disposition des jeunes afin qu'ils puissent trouver des éléments de réponse au quizz. La correction s'est effectuée en présence de toute l'équipe et de l'animateur l'accompagnant afin d'expliciter chacune des réponses.

- *Les effets de l'alcool sur les réflexes*

Utiliser les lunettes ivresse de manière ludique afin que les jeunes prennent conscience de l'impact d'une consommation sur leurs réflexes : effectuer un coloriage le plus précisément possible en portant les lunettes de simulation d'alcoolémie

- *Connaitre les ressources disponibles en terme de conduites addictives*

Proposer une course d'orientation où des questions sont posées autour des comportements à risques, des informations étaient disponibles à chaque étape de la course notamment les ressources du territoire en matière de conduite à risque.

Ces deux actions ont rassemblé plus de 80 jeunes de 11 à 20 ans venus avec les structures jeunesse du territoire elbeuvien.

IV. Le travail de partenariat et les actions de formation et ou de sensibilisation

- La formation « Jeunes et addictions : les accompagner et les orienter vers les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) »

Le service prévention a été sollicité par l'IREPS Normandie afin de mettre en place sur son territoire d'intervention une formation promouvant le dispositif CJC.

Objectif général de la formation :

- Renforcer la capacité des professionnels à accompagner et à orienter un jeune vers une CJC

Objectifs d'apprentissage :

- Connaitre le cadre légal des CJC et leur fonctionnement
- Définir les éléments de base en addictologie dont l'intervention précoce
- Rencontrer les professionnels de la CJC de votre territoire
- Revenir sur des cas concrets : comment parler d'une consommation problématique à un jeune ? Comment poursuivre le dialogue avec lui ? Comment l'orienter vers la CJC ?

14 professionnels ont participé à cette formation animée et co-construite par la psychologue de la CJC et l'animatrice prévention de la Passerelle.

- Les autres sollicitations

Le service prévention a été sollicité en novembre par la Mission Locale de Louviers - Val de Reuil – Andelle pour la mise en œuvre d'une formation à destination de ses conseillers autour des concepts d'addictologie.

L'objectif de cette formation pour 2018 sera donc :

- D'apporter aux professionnels de la Mission Locale de Val De Reuil des connaissances et des repères dans le champ des pratiques addictives (avec ou sans produit) : avoir un socle de connaissances et un cadre de référence partagé, un langage commun.
- D'aider les professionnels à faire face à une pratique addictive : apporter des outils pour être en capacité de repérer, d'intervenir de façon brève et d'orienter le public.

- D'avoir des clés pour savoir comment et vers qui orienter le public consommateur de produits psychoactifs

Dans le cadre de nos missions de formation, le psychologue de la CJC est intervenu auprès des travailleurs sociaux de l'association les Nids. Son intervention s'est faite à l'occasion d'une formation sur les conduites addictives à l'adolescence. Six professionnels y ont participé. Suite à cette première journée de formation, le psychologue a été sollicité afin de reconduire cette formation sur d'autres sessions courant 2018 afin que l'ensemble de l'équipe soit sensibilisée à ce sujet.

V. Groupe prévention Haut-Normand

Le service prévention participe aux travaux de réflexion du groupe de prévention Haut-Normand dont la finalité est de favoriser une dynamique de travail régional, dans l'objectif d'échanger, d'élaborer, de construire et de diversifier nos pratiques entre les acteurs de prévention des différentes structures.

Celui-ci regroupe les acteurs de la prévention des structures suivantes :

- Association Nautilus
- Association La Boussole
- Association Œuvre Normande des Mères
- Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
- Association La Passerelle.

Sur l'année 2017, 7 rencontres ont eu lieu entre les différents acteurs des services prévention des différentes structures. Les perspectives de notre groupe de travail pour 2017 ont été les suivantes :

- Sur 5 séances : élaboration d'une charte « Prévention des pratiques addictives », travail piloté par l'IREPS avec l'implication des acteurs en addictologie de Normandie
- 2 séances avec le groupe de travail : une en mars où le groupe a travaillé sur les ateliers proposés dans le cadre des journées de la Fédération Addiction du mois de juin 2017
 - o Un atelier co-animé par l'ONM et Nautilus sur la présentation des outils « Scène de vie » « D.lirium » et « L.I.KSIR » en lien avec l'expertise collective INSERM qui préconise l'utilisation des CPS et la prévention par les pairs.

- Un atelier co-animé par l'ONM, la Passerelle et ESI 14 autour de la structuration de la dynamique de prévention sur le territoire haut-normand, en présence de l'ARS.

VI. Les actions en partenariat avec l'Atelier Santé Ville du territoire elbeuvien

L'équipe s'est associée à différents groupes de travail coordonnés par l'Atelier Santé Ville du territoire elbeuvien.

1. *Le forum santé*

Afin de participer à la dynamique de prévention développée sur le territoire elbeuvien, nous nous sommes associés à la journée « Forum santé » organisée par l'Atelier Santé Ville. Dans ce cadre, nous avons travaillé avec le CSAPA du CHI ELVR et la Ligue contre le cancer afin de proposer un atelier commun autour des conduites addictives.

2. *Les groupes de travail et de réflexion à thème*

Les professionnels de la Passerelle participent activement aux réflexions menées dans le cadre des ateliers coordonnés par l'Atelier Santé Ville de notre territoire.

- Axe 1 : Echanges de pratiques et analyses de situations complexes.
 - Ces temps d'échanges sur la thématique de la santé mentale réunissent toujours de nombreux professionnels du territoire elbeuvien (CMP, Le clic, Repsy 76, Samsah La Clé, CMS, Le point virgule, et des structures se greffent également ponctuellement). Deux objectifs sont visés : l'échange de pratiques et la présentation de différents services. 4 regroupements sont prévus chaque année. Les situations discutées sont anonymées et confidentielles. Une éducatrice et une psychologue de la Passerelle y participent, elles peuvent évoquer des situations nécessitant du lien avec les professionnels de la santé mentale ou bien amener des éclaircissements plus spécifiques addicto.
- Axe 2 : La structuration du réseau elbeuvien
 - 4 réunions ont eu lieu au cours de l'année 2017 réunissant une dizaine de professionnels dont une éducatrice de la Passerelle. Un guide type répertoire

des services susceptibles d'être sollicités tout au long du parcours de santé d'une personne est en cours d'élaboration. Il est dans un premier temps à destination des professionnels de soin. Dans un second temps, une journée sur la thématique des écrans est organisée pour le 13 Novembre 2018. Le but étant de réunir les professionnels du territoire et de faire du lien entre nos services favorisant le parcours de santé des personnes.

- Axe 3 : Santé des adolescents

- Cet axe de travail s'est recentré sur la santé des 16/25 ans. Les professionnels ont souhaité travailler tout particulièrement sur le thème de la chicha. En effet, les consommations de chicha sur le territoire elbeuvien sont en nette augmentation.

A ce titre, nous avons été sollicités pour sensibiliser le groupe à ce sujet et les informer sur les modalités d'intervention avec une ouverture sur l'intervention précoce. Suite à cette séance qui a eu lieu en septembre, nous continuons d'accompagner le groupe dans l'optique de créer un outil d'intervention autour de la chicha.

3. Le travail avec l'association Anim'Elbeuf et l'APRE

Le partenariat avec Anim'Elbeuf et l'APRE s'est accentué en 2017 notamment grâce aux liens tissés par le moniteur éducateur du Point Accueil Ecoute Jeunes. Des réunions entre nos services ont été mises en place et ont débouché sur des actions à destination de leur public respectif lors de tournois sportif.

Une journée sportif ouverte à tous a été organisée à l'initiative d'Anim'Elbeuf le 24 mai. Nous avons donc animé un stand de prévention dont l'objectif était de mettre en avant l'importance de l'hygiène de vie dans la pratique sportive intitulé « L'hygiène de vie, ça compte aussi ».

A cette occasion, nous avons rencontré 57 personnes principalement des enfants de primaire dont certains venus avec leurs structures jeunesse.

Sur les vacances scolaires de Noël 2017, Anim'Elbeuf a organisé un stage sportif intergénérationnel ouvert à tous. Différentes activités sportives encadrées par des coachs sportifs et des animations étaient proposées tous les jours de la semaine.

Une première animation a été mise en place le 29 décembre et la seconde le 5 janvier 2018

Objectif général	Faire prendre conscience des risques et des dérives qui peuvent être liés à la pratique sportive.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître les bienfaits d'une activité physique sur la santé. - Appréhender son alimentation et son hydratation avant pendant et après l'effort - Sensibiliser sur les risques liés aux diverses conduites dopantes - Informer sur les effets des compléments alimentaires et autres substances dopantes censés améliorer les performances (boissons énergétiques, barre hyper protéinée...) - Faire connaître l'impact d'une consommation de tabac (au sens large) sur les performances physiques
Public cible	L'ensemble des participants aux stages en ciblant tout particulièrement les jeunes entre 12 et 25 ans
Modalités d'action	<p>1) Conduites dopantes et risques addictifs</p> <p>Chacun des participants sera invité à observer l'exposition « santé et société : sport et dopage » et à répondre à un quizz</p> <p>2) Alimentation et hydratation</p> <p>Des images représentant divers aliments et boissons seront mises à disposition des différentes équipes. Chaque participant devra remplir son alimentation idéale</p> <p>Ainsi chaque proposition pourra être revue afin de donner des recommandations sur la manière la plus efficace de s'alimenter et de s'hydrater lors de la pratique d'un sport.</p> <p>3) Tabac et pratique sportive</p> <p>Des affiches avec diverses informations (composition d'une cigarette et d'une chicha/ effets physiques du tabac/ consommation de tabac et pratique sportive) seront exposées</p> <p>Des questions concernant le tabac (cigarette et chicha) seront posées. Les participants auront un temps déterminé pour effectuer un parcours et se rendre à l'endroit de la réponse qu'ils auront choisi. Avant de donner la bonne réponse, chaque groupe devra dire</p>

pourquoi il pense que cette réponse est la bonne. Un échange pourra donc se faire.

Dans la continuité de ces activités valorisant une meilleure hygiène de vie un « Gouter Sain » pourra être proposé aux participants.

Bilan et perspectives Intégrer cette action de sensibilisation au stage de sport a permis de toucher un grand nombre de personnes.

Vendredi 29 : une vingtaine de jeunes hommes âgés entre 11 et 18 ans ont participé aux activités concernant les conduites dopantes et l'hygiène de vie des sportifs.

Ceci a été pour la plupart un rappel sur l'hygiène de vie et sur l'impact d'une consommation de tabac sur la pratique sportive.

Lors du second vendredi, une trentaine de jeune hommes âgés entre 10 et 20 ans ont été sensibilisés à la question du tabac. Il a été mis en évidence un grand intérêt pour les questions concernant l'usage de la chicha notamment par les plus jeunes.

Les documents sur ce thème ont été mis à la disposition des animateurs qui pourront les diffuser dans leurs structures respectives.

Partant de ce constat, il a été envisagé de mettre en place d'autres actions sur ce thème dans les structures jeunesse d'Anim'Elbeuf.

4. Auprès des jeunes des dispositifs Garantie Jeunes (GJ) d'Elbeuf et du Contrat d'Accès à la Qualification (CAQ) de l'association Ensemble vers l'insertion.

Le travail débuté fin 2016 avec la Garantie Jeunes s'est poursuivi sur l'année 2017 avec le financement de notre appel à projet financé par la MildeCa. A ce titre, une formation a été réalisée auprès des professionnels de Mission Locale autour des concepts d'addictologie. Nous avons également travaillé la question des relais vers le dispositif de la CJC et du PAEJ.

Consécutivement à ce travail, nous avons continué nos interventions auprès des jeunes de la Garantie Jeunes.

Suivi de l'action pour la Garantie Jeune d'Elbeuf :

- Stéphanie Lenoir-Baldacchino

Lieu des interventions : Dans les locaux du Point Accueil Ecoute Jeunes

Nombre d'interventions : 9

Nombre de jeunes rencontrés : 73

Techniques d'animations et supports aux séances : Le blason, Outil « INFO INTOX », « Jeunes, alcool et société » les questionnaires d'auto-évaluation des consommations (CAST, ADOSPA, ...)

Notre trame d'intervention a évolué durant cette année afin de nous adapter au public. C'est ainsi que nous proposons systématiquement la possibilité de répondre à des questionnaires d'auto-évaluation des consommations. Cet exercice, qui n'est pas obligatoire, permet ainsi aux jeunes de questionner leurs pratiques et a facilité pour certains, le recours à des entretiens avec nos collègues en charge de la CJC.

Objectifs des séances auprès des jeunes :

- Informer et sensibiliser les jeunes à la thématique des addictions
- Prévenir les comportements à risque
- Aborder la question des usages problématiques
- Faire connaître les lieux ressources du territoire sur la thématique et faciliter les relais vers la CJC et le PAEJ

Une rencontre a eu lieu en fin d'année 2017 afin de faire un point d'étape avec les conseillers en charge de la Garantie Jeunes. A l'issue de cette dernière, nous avons souhaité redéposer notre projet auprès de la MildeCa en continuant les actions auprès des jeunes mais aussi l'axe formation des professionnels.

Tout comme pour le dispositif GJ, nous avons été de nouveau sollicités par la responsable du CAQ pour des interventions auprès de leurs bénéficiaires. Deux sessions ont été réalisées en 2017.

VII. Auprès des jeunes volontaires de l'EPIDE, Val de Reuil

Ce travail s'est poursuivi sur l'année 2017 à la fois avec la délocalisation de la CJC à raison d'une demi-journée par mois et d'interventions auprès des bénévoles sur chaque nouvelle session.

Objectif général de notre action :

- Travailler au travers de l'outil Dédale « Au Travail » la question des addictions en lien avec l'insertion professionnelle
- Permettre aux jeunes inscrits à l'EPIDE d'avoir accès au dispositif Consultations Jeunes Consommateurs

Objectifs opérationnels quantifiés :

- Mettre en place des séances collectives auprès des jeunes afin d'aborder la question des addictions avec ou sans produits
- Délocaliser le dispositif CJC de l'association la Passerelle au sein de l'EPIDE
- Informer les jeunes de l'EPIDE sur les structures ressources autour de la thématique des addictions et des usages et assurer la continuité des soins à leur sortie de l'établissement.

Pour l'association La Passerelle

Les intervenants : Julie Roucou et/ou Marie-Eugénie Sagna pour les interventions collectives
Michel Lépine, psychologue pour les entretiens Consultation Jeunes Consommateurs

Pour l'établissement EPIDE

Personnes référents du projet :

- Hamid Belagoune, coordonnateur pédagogique
- Anne Sophie Langlet, infirmière

VIII. Le partenariat avec la Passerelle : une approche individuelle et collective autour de la question des conduites addictives

Le projet 2017 s'est décliné de la manière suivante :

- Des séances d'intervention collective (11 dates d'intervention)
- Une délocalisation de la Consultation Jeunes Consommateur dans les bureaux de l'infirmierie (10 permanences de 4h00)

11 demi-journées ont été réalisées avec le support Dédale au travail

Les dates d'intervention ont été les suivantes :

- 8 et 9 février : soit 4 séances de 1h30/2h00
- 15 mars : soit 2 séances de 1h30/2h00
- 17 et 18 mai : soit 4 séances de 1h30/2h00
- 25 et 26 juillet : soit 3 séances de 1h30/2h00
- 24 et 25 octobre : soit 4 séances de 1h30/2h00
- 6 et 20 décembre : soit 3 séances de 1h30/2h00

Nombre de jeunes rencontrés lors des séances d'intervention collective : 204

Nombre de vus en entretien individuel dans le cadre de la délocalisation de la CJC : 30

Des rencontres et réunions de travail ont été réalisées afin de retravailler les modalités d'intervention auprès du public. Nous avons fait le choix d'utiliser deux outils d'animation.

La séance débute désormais avec l'outil Dédale de vie « Au travail » sur une durée d'une heure en présence d'un encadrant de l'EPIDE et se poursuit en deuxième partie avec l'outil INFO INTOX afin de revenir sur les idées reçues des jeunes. Cette deuxième partie permet de mettre l'accent sur les comportements de consommations des jeunes et de communiquer sur les dispositifs CJC existants sur les territoires d'habitation des jeunes. Tout comme pour l'action de la Garantie Jeunes, les volontaires peuvent s'ils le souhaitent, répondre aux questionnaires d'auto-évaluation des consommations.